

JEHAN REGNIER,
Poète Auxerrois du xv^e siècle.

L'époque que l'on est convenu d'appeler la Renaissance a produit incontestablement, dans la littérature comme dans les arts, une rénovation digne d'intérêt. Les chefs-d'œuvre de l'antiquité Grecque ou Romaine ont épuré le goût et rappelé vers des types empreints d'une beauté grave et sévère, les imaginations que l'art du moyen-âge laissait un peu trop librement errer dans les champs de la fantaisie. Mais l'esprit humain qui ne sait jamais s'arrêter à un juste degré a peut-être fait trop de progrès dans ce retour; la juste admiration due aux génies des âges classiques n'a pas tardé à se convertir en un fanatisme exclusif. Chez nous, surtout, où les choses nouvelles ont toujours tant d'attraits, on n'a pas hésité à engloutir dans le plus injurieux oubli, comme de grossières ébauches, toutes les œuvres de nos aïeux. Il semblait que de Constantin à François I^{er} l'intelligence humaine eût dormi d'un profond sommeil et il n'était permis à la France artistique et littéraire de dater que du seizième siècle.

Et ce n'était pas seulement la tourbe ignorante des Seïdes de la nouvelle école qui se repaissait de ce grossier préjugé. Les maîtres de l'art moderne croyaient fermement qu'il n'y avait rien, dans les travaux du moyen-âge, qui fût digne de la moindre estime. Et pendant que les bâtisseurs du dix-septième siècle restauraient en beau style toscan les églises gothiques, celui que l'on surnommait le législateur du Parnasse français, Boileau, prononçait la condamnation de notre vieille poésie dans cet arrêt dogmatique, que toute l'autorité de son nom ne saurait aujourd'hui sauver du ridicule :

Durant les premiers ans du Parnasse français,
Le caprice tout seul faisait toutes les lois.
La rime, au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure.
Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers;
Marot, bientôt après, fit fleurir les ballades,
Tourna des triolets, rima des mascarades,
A des refrains réglés asservit les rondeaux,
Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.

Si un critique d'aujourd'hui écrivait de pareilles choses, il n'y aurait point assez de sifflets pour honnir son ignorance. Car, quoique l'étude

de notre vieille littérature soit loin d'avoir atteint toute la culture qu'elle réclame, il n'y a pas aujourd'hui d'écolier qui ne sache que ; dans l'intervalle de plus d'un siècle qui sépare nos vieux romanciers de Villon, les poètes se comptent par vingtaines ; que, bien avant, ce Villon, dont la verve rabelaisienne avait sauvé le nom de l'oubli chez les puritains littéraires du dix-septième siècle, la poésie avait été soumise à des règles sévères et revêtue de formes aussi rigoureuses qu'élégantes ; que ce joyeux truand avait trouvé le terrain déblayé, les principes établis et n'avait rien débrouillé du tout ; que nos grands pères avaient asservi les rondeaux à des refrains réglés plus de cent ans avant que Marot ne vint au monde, et, qu'enfin, loin que ce soit ce poète courtisan qui ait *fait fleurir la ballade*, c'est de son temps que cette forme de la poésie nationale avait commencé à se faner et à pâlir devant l'ode emphatique et les sensibleries, parfois un peu trop naïves de la bucolique, importées de l'art grec.

On sent aujourd'hui la nécessité de secouer le joug de cet asservissement qui voulait forcer notre littérature à rougir de ses origines ; et, en poésie comme en architecture, l'étude assidue et curieuse du passé a fait succéder un juste éclectisme à ce fanatisme étroit pour une forme dont les modèles ne vivent pas assez souvent de la vie terrestre, pour mériter notre admiration exclusive.

Parmi les anciens poètes à qui les investigations de nos jours ont rendu une juste gloire, on a distingué dernièrement le duc Charles d'Orléans qui, fait prisonnier en 1415 à la bataille d'Azincourt et détenu 23 ans en Angleterre, avait reçu de la muse française, dans ces longues années de sa captivité, et de doux délassements qui avaient consolé ses ennuis et une brillante renommée qu'il n'avait ni cherchée ni prévue. Quoi de plus tendre, de plus délicat, que les ballades et les chansons de ce pauvre prisonnier ; quoi de plus vif, de plus sémillant que ses rondeaux ! Et puis, ce qui donne à toutes ses œuvres un charme indéfinissable, c'est, si l'on veut me passer cette expression, sa personnalité si profondément empreinte dans toutes ses pièces, cette douce mélancolie du captif qui chante derrière ses barreaux de fer.

En lisant le recueil des poésies de ce prince, récemment éditées par M. Champollion-Figeac, la pensée m'est venue de me remettre à la recherche d'un vieux poète Auxerrois dont la destinée, selon Lebeuf (*Hist. d'Aux.*, t. 2, p. 290), avait de singulières ressemblances avec celle du duc Charles d'Orléans. Homme de cour comme lui, quoique dans un rang fort inférieur, homme d'épée aussi, nourri de littérature dès ses jeunes années, ce qui dans ces temps-là était bien moins rare

qu'on ne le croit communément — car parmi les poètes du treizième et du quatorzième siècles, il apparaît souvent des comtes, des vidames et des châtelains, — prisonnier de guerre comme lui, et comme lui inspiré par la muse du malheur et de la captivité. Son œuvre qui, comme celle du duc d'Orléans n'avait eu qu'une seule édition, était, dès le siècle dernier, devenue d'une telle rareté, que Lebeuf, aux savantes recherches duquel rien n'avait pu échapper de ce qui se rapporte à Auxerre, dit quelque part qu'il ne l'avait pu trouver que chez un descendant de ce vieux poète, où elle était conservée comme une précieuse relique.

Les investigations que j'ai longtemps et vainement poursuivies, soit à Auxerre, soit dans les bibliothèques de Paris, m'autorisent à penser qu'il n'existe plus de ce livre qu'un seul exemplaire; c'est celui qu'enfin j'ai découvert à la bibliothèque royale, dans la partie réservée et en dehors de la collection mise à la disposition du public ordinaire. Je dois à l'obligeance des conservateurs de cet établissement, la communication de ce vieux livre que j'ai reçu comme un précieux trésor, et que je ne veux pourtant pas enfouir, comme un collectionneur avare, dans la poudre de ma bibliothèque. Mon intention est de faire connaître au département de l'Yonne quelques unes des productions de ce vieux compatriote, dont la lecture m'a inspiré un bien vif intérêt que tout le monde, sans aucun doute, ne partagera pas au même degré que moi. J'espère pourtant que la publication de ces fragments ne sera pas sans quelque profit pour l'histoire de la contrée, et surtout pour cette partie de l'histoire qui nous fait pénétrer intimement dans la connaissance des mœurs, des habitudes, des préjugés, des opinions et des idées de nos ancêtres.

Avant tout, il est nécessaire, pour comprendre notre auteur, que l'on veuille bien jeter avec moi un coup d'œil sur le temps où il vivait, et sur les événements auxquels il fut mêlé.

En 1417, lorsque le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur voulut profiter, pour relever son influence et son pouvoir sur les affaires et le gouvernement de la France, de l'épuisement où la funeste bataille d'Azincourt venait de jeter le parti des Armagnacs, il imagina, avec l'assistance de la reine Isabeau de Bavière, de réunir dans une ligue, contre ce parti qu'il présentait comme une faction d'étrangers et de traîtres, les villes les plus puissantes du royaume. Auxerre entra avec Reims, Châlons et Troyes dans ce traité d'alliance. L'un des principaux instruments que Jean-sans-Peur employa, pour gagner à sa cause les habitants d'Auxerre, fut Jehan Regnier, lieutenant, quant à la capitainerie, du Bailly de Sens et d'Auxerre.

C'était un gentilhomme dont la famille tenait à Auxerre un rang distingué. Son père avait avant lui exercé cette charge importante, qui lui donnait, sous l'autorité du Bailly, le gouvernement militaire de tout le pays Auxerrois. Elevé avec distinction, Jehan Regnier avait hanté la Cour dans sa jeunesse; son esprit s'était poli au contact de cette société dissolue, mais élégante, dont s'entouraient Isabeau de Bavière et le duc d'Orléans son beau-frère, et, si l'on en croit les allusions qui se rencontrent assez fréquemment dans ses vers, il y avait obtenu plus d'un genre de succès. De là, il s'était jeté dans la carrière aventureuse des voyages. L'Italie, la Sicile, la Grèce, l'Arménie, la Syrie, la Palestine, l'avaient vu successivement, soit qu'il fût du nombre des pèlerins qui allaient, à cette époque encore, visiter le Saint-Sépulcre, soit, plutôt, qu'il fit partie de ces bandes de chevaliers que les empereurs de Constantinople envoyaient de temps en temps recruter en occident, pour les opposer aux redoutables et menaçantes invasions de l'islamisme. Revenu dans sa patrie, il y jouissait de l'influence due à son savoir, à son expérience et au crédit de sa famille, et il avait succédé à la charge de son père quand, mû peut-être par quelque ambition, ou bien déterminé par la confiance que lui inspirait le duc de Bourgogne, qui, dans ses manifestes, se donnait pour le chef du parti national, il se déclara pour ce prince, et parvint à convertir à sa cause les habitants d'Auxerre. Plus tard, lorsque Jean-sans-Peur eut été assassiné sur le pont de Montereau, et que, pour venger sa mort, Philippe-le-Bon son fils, eut traité avec les Anglais, et leur eut livré la France, Jehan Regnier, fidèle à ce nouveau maître, sut maintenir Auxerre dans son parti; et, en 1423, quand les Bourguignons et les Anglais réunis sous la même bannière, combattirent sous les murs de Cravant, il s'y distingua à la tête de la noblesse et des milices de l'Auxerrois qui marchaient sous son commandement.

Son dévouement reçut l'année suivante la récompense qu'il méritait. Le duc de Bourgogne, pour se rembourser des subsides considérables qu'il avait avancés aux Anglais, s'étant fait céder à titre d'engagement le comté d'Auxerre, nomma Jehan Regnier pour son Bailli. Cette charge importante embrassait alors toute l'administration militaire, civile et judiciaire. Les Baillis, comme les Sénéchaux, étaient dans l'origine, de véritables gouverneurs de province, dont les attributions illimitées, s'étendaient à l'exercice de tous les droits de la souveraineté (1). Jehan Regnier garda ces fonctions jusqu'à sa mort arri-

(1) Le savant Loyseau expose avec netteté dans son *Traité du Droit des offices*, liv. 4, ch. 4, § 3, comment nos rois de la troisième race étant parvenus à ramener

vée vers l'an 1460, et eut son fils pour successeur. Car, en 1438, quand le duc de Bourgogne, las du joug des Anglais, se réconcilia avec Charles VII, le traité d'Arras lui céda définitivement le comté d'Auxerre qui, après lui, passa à son fils Charles-le-Téméraire, et ce ne fut que la mort de ce dernier prince, survenue en 1477, qui fit rentrer cette province au domaine de la Couronne, dont elle était restée séparée pendant 33 ans.

Au mois de janvier 1431 Jehan Regnier était à Rouen pour le service du duc Philippe-le-Bon. Son livre ne s'explique pas sur la nature de la mission qu'il était chargé d'accomplir dans cette ville. J'aimerais à apprendre que c'était pour essayer de retirer des mains des Anglais la pucelle d'Orléans, qu'on venait de faire prisonnière au siège de Compiègne et qui devait, trois mois plus tard, expier sur le bûcher les sublimes inspirations de son patriotisme. Il revenait de Rouen en compagnie de deux écuyers Anglais et d'un officier Bourguignon, lorsqu'ils tombèrent dans un parti de maraudeurs Français qui les prit

à la couronne une grande partie des provinces qui en avaient été détachées par l'abus des comtés et duchés, qui, de simples charges, étaient devenus des bénéfices héréditaires, puis des souverainetés presque indépendantes, voulurent, en confiant le gouvernement de ces pays à de nouveaux officiers, qui, par la force des choses, étaient investis des mêmes pouvoirs que les ducs et les comtes, essayer de les enchaîner par un titre plus humble et qui indiquât par lui-même une fonction temporaire et révocable, et comment cette précaution étant devenue inutile, on s'y prit plus tard pour faire déchoir cette haute charge de ses dangereuses prérogatives.

« Ils baillèrent ces mêmes charges à certains titres importants et signifiant une simple commission, et parce que le mot commission n'était point encore en usage, ils appelèrent ces nouveaux officiers Baillifs, c'est-à-dire Gardiens ou Sénéchaux; c'est-à-dire officiers domestiques; termes qui emportent qu'ils étaient révocables...

» Mais quand, par le moyen de l'ordonnance de Louis XI, ces offices devinrent perpétuels comme les autres, les Baillifs et Sénéchaux, non contents de ne pouvoir plus être révoqués, tâchèrent encore de se rendre héréditaires.....

» Pour ce donc qu'on craignit en France que les Baillifs et Sénéchaux fissent comme les ducs et les comtes, attendu qu'ils avaient la charge des armes, de la justice et des finances conjointement ainsi qu'eux, on y apporta un prompt et assuré remède, qui fut de démembrer et diviser leurs charges; et premièrement on leur ôta les finances qu'ils maniaient lors... Puis on leur ôta le principal manement des armes par l'établissement des Gouverneurs, si bien qu'à ce regard il n'est resté aux Baillifs que la conduite de l'arrière-ban qu'on leur laisse pour marque de leur ancien pouvoir. Finalement, on leur a osté le manement de la justice, en leur donnant en premier lieu des lieutenants de longue robe, en titre d'office royal, au lieu qu'eux-mêmes en commettaient, qu'ils destituaient à leur fantaisie. Même, enfin, on leur a osté toute l'entremise de la justice, de sorte qu'il ne leur en reste que la simple séance à l'audience comme statues et que les sentences et contrats sont intitulés de leurs noms. »

et les conduisit à Beauvais, ville forte alors, et qui tenait pour le parti de Charles VII. Là, on leur mit les fers aux pieds et on les enferma dans la tour de Beauvisage, où ils devaient rester jusqu'à ce qu'ils eussent payé leur rançon, que l'on fixa, pour la part de Jehan Regnier, à 10,000 *saluz*, ce qui revient à environ 250,000 francs de notre monnaie.

Le pauvre prisonnier eut beau se récrier sur l'impossibilité de payer une si forte somme, ses maîtres tinrent bon, et, tout ce qu'on lui accorda, ce fut la permission d'envoyer son valet à Auxerre, informer sa femme et ses parents de son malheur et du prix auquel on tarifait sa liberté.

Cependant, pour chasser l'ennui et les soucis qui le dévoraient, il chercha une occupation, et, ses chaînes ne lui permettant qu'un travail purement intellectuel, il s'avisa de composer des vers, œuvre dans laquelle il était fort novice, quoique, dans sa jeunesse, il eût peut-être rimé par aventure quelques galants rondeaux ou quelques chansons joyeuses. D'abord il fit l'histoire de sa capture et se mit à chanter ses peines et sa misère. Puis il chercha des consolations dans les souvenirs de sa jeunesse, dans ceux de sa famille et de son pays, et ses vers furent chargés d'exprimer les douces réminiscences de ses jeunes aventures, les tendres attachements de son cœur pour sa femme, ses enfants, ses amis et sa chère ville d'Auxerre, ses ardentes aspirations vers la liberté, les enivrements de ses espérances et les pénibles angoisses de ses découragements. Ses premiers essais de poésie se ressentaient beaucoup de son inexpérience. La facture en était pénible et les idées ne s'élevaient guère au-dessus d'une portée commune. Mais, en avançant dans son œuvre, les secrets de l'art se révélèrent à son patient génie, le sentiment inné de l'harmonie qu'il portait en lui assouplit son style, la mélancolie exalta son âme, et bientôt sa muse fit entendre des chants pleins de grâce et de douceur.

Lorsqu'on sut à Beauvais que la tour de Beauvisage renfermait un poète, les visites arrivèrent en foule au pauvre prisonnier. Tantôt c'étaient des capitaines du parti de Charles VII, comme La Hire et Xaintrailles qui, à la bataille de Cravant et ailleurs, avaient vu de près le Bailly d'Auxerre et qui éprouvaient une noble sympathie pour un loyal ennemi dans le malheur; tantôt c'étaient de jeunes écuyers qui venaient lui demander des vers pour la dame de leurs pensées, ou même de tendres beautés qui réclamaient de lui un lai ou une balade pour envoyer, comme un doux souvenir, à l'ami de leur cœur. Jehan Regnier prodiguait ses vers à tous venants, heureux de trouver, dans les douces distractions de sa muse, un allègement à ses douleurs.

Cependant le valet qu'il avait envoyé à Auxerre ne revenait pas et

le malheureux poète se crut délaissé de tout l'univers. Ses maîtres, suspectant sa bonne volonté et perdant l'espoir de sa rançon, l'accablaient de menaces et de mauvais traitements, et, pour comble de misère, le roi Charles VII, qui savait tout le mal que Jehan Regnier lui avait fait à Auxerre, envoya l'ordre de le mettre à mort. Ce ne fut pas sans peine que Xaintrailles, La Hire et quelques autres chevaliers qui tenaient garnison à Beauvais, parvinrent à obtenir d'abord un sursis, puis à faire révoquer cet ordre impitoyable. Plusieurs mois se passèrent pendant lesquels la tête du pauvre captif, menacée par le bourreau, semblait chaque matin près de tomber et n'était protégée que par la présence des généreux ennemis que les hasards de la guerre pouvaient d'un jour à l'autre éloigner de Beauvais. Dans ces cruelles anxiétés, tantôt le poète cherchait dans sa religion et sa philosophie des consolations et du reconfort, tantôt il laissait flotter son âme à tous les souffles du découragement. C'est sur ces entrefaites, qu'étant tombé malade et se voyant près de succomber, il fit son testament, mais un testament de poète, en beaux et bons vers, pleins de laisser-aller et d'insoucieuse résignation. Il n'en mourut pourtant pas et avec sa convalescence il reçut la nouvelle que sa femme, ayant réuni une forte somme d'argent, était en route pour venir le délivrer.

La joie hâta sa guérison. Mais, ô douleur nouvelle, voici que sa femme, qui pourtant avait un sauf-conduit, est prise en chemin par une de ces nombreuses bandes qui battaient le pays. C'en est fait, le courage du malheureux est à bout et il va succomber à ses chagrins, lorsqu'il voit entrer dans son cachot sa femme et son fils, qui, délivrés par ordre supérieur, apportent 3000 saluz à compte sur sa rançon, et viennent se mettre en otage pour le faire sortir, afin qu'il puisse trouver le surplus.

Le voilà donc, après quinze mois de captivité, cheminant sur la route d'Auxerre, le cœur plein de joie et d'espoir, et composant en l'honneur de sa femme des vers remplis d'amour et d'allégresse. Mais, hélas, à Auxerre toutes les bourses sont vides. Les guerres ont ruiné le pays; tout le monde y crie misère. Les amis, les parents, ces derniers surtout, restent sourds à ses supplications, et le pauvre Bailly se voit réduit à aller implorer auprès du duc de Bourgogne l'assistance de ce prince et des riches seigneurs de sa Cour. Ce ne fut pas sans de grandes difficultés qu'il obtint de cette source une nouvelle somme de 2000 saluz, dont ses maîtres de Beauvais voulurent bien se contenter, et qu'il put ainsi faire tomber les fers de sa femme et de son fils.

Cette triste aventure avait fait de grandes brèches à la fortune de

Jehan Regnier. Longtemps encore après il pressait de ses sollicitations son souverain le duc de Bourgogne, en exposant qu'il s'était ruiné au service de ce prince; qu'il avait été forcé de vendre sa terre pour payer sa rançon et que les 100 livres de gages qu'il touchait dans sa charge de Bailly ne suffisaient qu'à grand'peine à soutenir sa nombreuse famille.

Pourtant les événements rétablirent plus tard sa fortune, car, en 1440, il put acheter la terre de Guerchy qui, jusqu'à ces dernières années est restée dans la main de ses descendants, ainsi que nous l'a appris M. Ravin dans le travail intéressant que, dans le premier volume de l'*Annuaire de l'Yonne*, il a consacré au bourg de Guerchy.

Sa captivité n'avait pas d'ailleurs été tout-à-fait sans fruit pour lui. Il y avait gagné le renom d'un poète distingué. Les grands seigneurs de la Cour, les princesses et le duc de Bourgogne lui-même demandaient souvent à sa verve féconde des chansons et des ballades qui étaient reçues et répétées avec de grands applaudissements.

L'imprimerie ne faisait encore que d'apparaître quand Jehan Regnier mourut. Aussi ses poésies n'avaient point été imprimées de son vivant. Mais elles avaient couru manuscrites et longtemps elles firent les délices de la société Auxerroise. En 1826 elles furent publiées en un volume in-8° sous les auspices de noble homme *Messire Claude Le Marchant, chevalier, seigneur du Bouchet, Esleu d'Auxerre*, un de ses descendants. Ce livre curieux est ainsi intitulé :

Les fortunes
et adversités de feu noble
homme Jehan Regnier
escuyer en son vivant
seigneur de Garchy et
Bailly d'Auxerre.

Tout bizarre qu'il parait, ce titre résume assez bien l'œuvre de Jehan Regnier. Ce n'est point, en effet, un simple recueil de poésies; c'est une histoire intime, pleine de mouvement et d'intérêt, des douleurs et des joies, des découragements et des espérances, des sentiments et des idées, des méditations et des rêveries de ce Sylvio Pellico du moyen-âge; histoire écrite jour par jour, et heure par heure; tantôt dans le ravissement d'une heureuse attente, tantôt dans les angoisses du désespoir, tantôt enfin, dans le calme d'une religieuse résignation. Elle rappelle, à beaucoup d'égards, le récit que le célèbre captif du Spielberg nous a donné de ses prisons; c'est la même vérité,

la même candeur, avec moins d'élégance et de pureté, sans doute, mais avec un degré de naïveté primitive, de simplicité antique auquel ne saurait atteindre un écrivain de notre âge, et dont la couleur locale offre un genre d'intérêt des plus attachants.

Accueilli avec un grand succès, le livre de Jehan Regnier n'a pourtant eu, comme je l'ai déjà dit, qu'une seule édition. C'a été le sort de la plupart des poètes de ce temps là. Les transformations rapides que subissait alors la langue française, le grand mouvement de la renaissance qui vint bientôt, l'éclosion successive de nouveaux écrivains dans un style plus moderne, firent oublier promptement leurs devanciers. Au dix-septième siècle, il n'y avait guère que les bibliomanes décidés qui se rappelassent les noms de Froissart, d'Olivier Basselin, du duc Charles d'Orléans, d'Alain Chartier, de Jehan Regnier et de tant d'autres génies, qui avaient charmé nos pères deux cents ans auparavant. Et encore ne les estimaient-ils que comme des raretés oubliées, des objets de collection. Ainsi le bonhomme du Verdier qui, dans sa bibliothèque française, citait notre vieux Bailly d'Auxerre, qu'il n'avait sans doute jamais lu, n'y estimait que les proverbes qui forment souvent le refrain de ses ballades. Et notre bon Lebeuf, cet homme de tant de science, mais qui ne se piquait de posséder ni le sens poétique ni l'intelligence du bon style, se contentait, dans les *Mémoires sur l'histoire d'Auxerre*, qu'il publiait au siècle dernier, de réhabiliter Regnier sous le rapport de la peinture des mœurs de son temps, sans songer à relever le talent si facile et si vrai de ses vers et l'intérêt si vif de ses candides récits et de ses naïves méditations.

Je ne me flatte pas que ce style vieilli, peu intelligible au premier abord, ne rebutera pas beaucoup de mes lecteurs. Il faut, j'en dois convenir, quelque attention et même une sorte d'étude préparatoire pour comprendre ce langage qu'on ne parle plus guère chez nous, si ce n'est pourtant dans nos cantons un peu arriérés, où se sont conservés une foule de mots et de locutions que j'ai retrouvés dans notre vieux poète. L'orthographe surannée du livre ajoute encore, je le sais, à la difficulté de l'entendre, et j'ai longtemps délibéré si je ne devais pas la rajeunir, ce que j'aurais fait volontiers, si je n'eusse craint d'être honni des savants, qui trouvent à cette forme vieillie une saveur piquante, qui ajoute pour eux au mérite de l'œuvre. Pourtant j'ai cru devoir donner, entre parenthèses, la traduction des mots tout-à-fait tombés en oubli. Il se pourra rencontrer d'autres lecteurs, qui, s'en prenant aux idées et aux sentiments du poète, rejèteront, comme un insipide radotage, les dévotes complaints, les ballades à la sainte Vierge et les pieuses oraisons si fréquemment éparses dans ce livre qui com-

mence par une invocation à Jésus-Christ. Toutefois, ceux qui ne se laisseront pas rebuter par ces difficultés, ou ennuyer par ces lieux communs de la dévotion du vieux temps, trouveront, je l'espère, d'amples compensations dans les trésors de poésie naïve et de couleur locale qui se dérouleront devant eux, à mesure qu'ils avanceront dans cette lecture. Je ne crois pas que l'on puisse, nulle part ailleurs, s'initier aussi complètement dans les idées intimes du moyen-âge et pénétrer aussi profondément dans les sensations et les pensées des hommes de cette époque.

A mon grand regret je suis forcé de borner à de simples fragments la publication que je donne aujourd'hui. Les limites étroites de l'*Annuaire* ne me permettaient pas de reproduire l'œuvre entière qui, dans l'édition imprimée, occupe 145 pages d'un caractère gothique assez serré. J'ai tâché d'en extraire les pièces les plus intéressantes, et j'essaierai de suppléer aux lacunes par une courte analyse qui indiquera le sujet et la nature des morceaux que j'aurai omis.

Je dois dire encore quelque chose du genre des poésies que l'on trouvera dans ce recueil. Ce sont principalement des ballades, pièces de trois couplets en même mesure et à refrain, suivies d'un envoi ou dédicace de moitié moins long que les couplets et terminé aussi par le refrain; des lais ou lays et virelais, genre lyrique qui admet plus de variété dans la mesure et la distribution des strophes; des rondeaux, pièces de trois strophes inégales, dans lesquelles les premiers mots de la première strophe se répétaient en refrain à la fin des deux dernières; puis des complaintes et des chansons dont la facture admettait la plus grande liberté.

Jehan Regnier use, selon la couleur et le caractère de ses chants, de ces divers poèmes, et les vicissitudes de son récit se poursuivent à travers ces formes si variées, qui le sauvent de la monotonie que l'on pouvait considérer comme l'écueil de son sujet.

A chaque siècle sa méthode. Les poètes de l'antiquité entraient en matière par une invocation à leur muse. Cela avait pour eux un sens; les muses d'alors étaient des déesses qui avaient leurs autels et leur culte. Mais quand des Français du temps de Louis XIV crurent devoir se conformer servilement à ce procédé et appeler aussi à leur aide la muse qui n'était plus pour eux qu'une abstraction, ils tombaient dans un ridicule et grossier contre-sens. Les poètes du moyen-âge étaient plus dans le vrai, quand ils invoquaient tout bonnement en tête de leurs poèmes Dieu, la Vierge ou les saints.

Jehan Regnier n'y manque pas. Et voici comment il débute :

Jesus, qui te souffris pendre
 En la croix et ton corps estendre,
 Ta chair perçer, ton costé fendre,
 Pour nous racheter et desrendre
 De voye de dampnation,
 Sire, vueilles à moy entendre,
 Je t'en supplie de cueur tendre,
 Car fortune si m'a fait prendre,
 Ne (*ni*) d'elle ne me puis deffendre,
 Si de moi n'as compassion.

A toy mon ame je veulx rendre
 En ta garde, sans plus attendre,
 Afin que désespoir n'esclandre (*ni esclandre*)
 Ne la puisse en riens surprendre
 Ne (*ni*) la mettre en perdition.
 Ung petit livre vueil emprendre (*entreprendre*)
 De ma fortune, sans mesprendre (*tromper*),
 Pour passer temps et pour apprendre.
 Sire, en bonne intention
 Donne moy sens de le comprendre.

LAY.

Las, en mon temps n'ay pas apris,
 Ne entrepris
 A user en ceste manière ;
 Mais fortune si (*ainsi*) m'a surpris
 En son pourpris (*attaque*)
 Si fort, car il fault que je^squière (*cherche*),
 Pour passer temps, quelque matière
 Necte (*nette*) et clere,
 Si te supply, roi de hault pris,
 Que ne face avant, n'arrière,
 Rien qui n'affiere (*ne blesse*),
 Ne chose dont soye repris.

Nulz homs (*nul homme*) ne doit être oyseux
 A son pouoir, sçay-je ouy dire,
 Car c'est ung des péchez de ceulx
 Des sept qu'on tient à peine pire ;

Si me vueil prendre à escrire,
 Pour passer temps aucunement,
 Et en douleur me vueil déduire (*distraire*);
 Par tout fault il commencement.

.

 En cest liure vueil racompter
 De ma fortune un petit compte ;
 Qui la voudra ouyr compter
 Elle n'est de duc ne de conte ;
 Et pour ce, se (*si*) je me mescompte (*trompe*),
 Prenez en gré le mescompter (*l'erreur*) ;
 C'est fort que homme face son compte
 Se (*si*) de premier ne sect (*sait*) compter.

LAY.

Encores prié-je humblement
 Et doucement
 Touls ceulx qui rime sçavent faire,
 Que si je faulx aucunement
 Ne nullement,
 Qui leur plaise à le refaire ;
 La où je suis jay tant d'affaire,
 Sans meffaire (*mal faire*)
 Que je ne scay pas bonnement
 Se (*si*) mon œuure sçauray parfaire,
 Sans forfaire ;
 Dieu y mette bon finement.
 Pareillement, en l'escripture
 Si (*ainsi*) ne vous vueillez trop fier,
 Car ma lettre n'est que paincture ;
 Je ne scay octograffier ;
 Je ne fuz oncques clerc greffier,
 Point n'a esté ma nourriture.
 Neantmois je m'y vueil affier (*essayer*) ;
 Il n'a riens qui ne s'adventure.
 Se (*si*) scauoir voulez qui ie suis,
 Ici après vous le sçaurez,
 Combien touteffois, se ie puis,
 A le trouuer peine aurez ;

Se querez mon nom trouueriez,
 Ceste chose ci est certaine ;
 Faictes en ce que uous pourrez ;
 Nul ne scet riens s'il n'y met peine.

Après ce début où se trahit un peu l'embarras et la fatigue d'un poète encore inexpérimenté, l'auteur entre en matière par un acrostiche dont les initiales sont celles de ses noms et qualité : *Jehan Regnier, Bailli d'Aucerre.*

—ci mon nom ie no nmeray
 En tout le mieulx que ie scauray ;
 Hastez vous doncques de l'entendre ;
 Vdvis m'est que ie le diray ;
 Ne plus ne moins ie n'y mettray,
 Regardez se scaurez comprendre,
 En ung cueur qui est doulx et tendre
 Grant volenté ne fait apprendre ;
 Ne doubtez ainsi le scaurez ;
 Il ny fault riens oter ne prendre,
 En ce point ne pourrez mesprendre ;
 Regardez se le trouueriez.

Bien pouez ici regarder
 V mon droit nom, sans plus tarder.
 Le langage ne fault farder,
 Tysez à traict et bellement ;
 Il ny fault riens contrelarder ;
 Du scauoir ne vous puis garder,
 Vdvisiez pourquoi ne comment,
 Aéez a bon entendement,
 Croyez qu'il n'y fault autrement ;
 Et avec le nom et surnom
 Reprendrez le lieu proprement,
 Relatant mon gouvernement
 En office de grant renom.

Puis, vient la complainte du récit de son arrestation et de sa captivité.

L'an trente et ung et quatre cens
 Le quatorziesme de janvier,
 Perdis partie de mon sens
 A l'heure que fus prisonnier,

Car ie nay maille ne denier
 Pour moi ravoir , ne point de terre
 Par Dieu qui soit à engaiger ;
 Qui n'a argent il en fault querre (*chercher*).
 Des compaignons de la freillye (*des maraudeurs*)
 Fus rencontré, en male estraine (*par mauvaise dtrenne*),
 Ung dimanche, dont chiere lye
 Ne puis faire sinon à peine,
 Et fus mené en leur demaine,
 Au hault d'ung boys, en l'hermitaige ;
 Cecy si (*ainsi*) est chose certaine ;
 Faulte d'argent fait bailler gaige.
 Christofle Guillier me servoit
 Trestout au long de ce voyage ,
 Mais son mantel vestu avoit ,
 De quoy depuis le fins à sage ;
 Car baillé lui fut, sur la naige (*le collet*),
 Tel coup certes d'une guisarme ,
 Le mantel lui fist advantaige ;
 Du corps lui fust partie l'ame.
 Par les compaignons fus mené
 Trestout a pied par le bocquage,
 Dieu scet si je fuz pourmené
 Jusques je fus en l'hermitaige ;
 La trouuasmes pain et fromage ,
 Cidre, cerveroise largement,
 Qui me fut trop mauvais breuuage ;
 Boire n'en peuz aucunement.
 Je faisoye le ménestrié
 Pour trouuer ma salvation (*salut*) ;
 Mais j'estoye si fort lectré (*porteur de lettres*)
 Que ce fut ma destruction ;
 Trouver n'y peuz solution
 Pour avoir nulle deliurance ,
 Ne aucune remission ;
 Maintefois si nuyt congnoissance.
 Et quant je veis que fus congneu ,
 Ainsi que les lettres lysoient ,
 Bien vy que seroye détenu ,
 Car les lettres trop m'acusoient ;

Pour ce les compaignons disoient
 Qu'ils avoient homme de hault pris,
 De quoy grant chiere ils faisoient.
 Il a bien chassé qui a pris.

De l'honneur tantost me font tant,
 Quant ouyrent les lettres lyre,
 Et leur sembloit que argent contant
 De mon corps les feroit desduire (*divertir*);
 Et adonc je leurs prins à dire
 La verité sans chanceler;
 De quoy ils se prindrent à rire;
 Verité ne se doit celer.

Les compaignons si (*ainsi*) me disoient
 Que je feisse tres bonne chiere,
 Et que certes ils me feroient
 Compaignie non pas trop chiere;
 Pour ce faisoye la maniere
 Destre joyeux, fleuster et rire,
 Combien qu'il me tensist derriere (*que je fusse triste*);
 Tel chante qui au cueur soupire.

Aussi fut prins Gaultier Talbot,
 Avec Guillaume Sondomel.
 Gaultier Talbot si (*ainsi*) eust dung bot (*coup*)
 De guisarme, pas ne fut bel,
 Car percée lui fut la pel (*peau*)
 Jusques a la chair durement;
 Et fut puis prins Colin Pinel
 Qui nous donna esbatement (*divertissement*).

Ainsi, par fortune de guerre,
 Nous fusmes prins deux Bourguignons
 Et deux escuyers d'Angleterre
 Qui estoient gentilz compaignons;
 A nous garder nous ne daignons,
 Colin Pinel fondoit monnoye
 A Rouen; or nous ne faignons;
 Payer nous faudra la lemproye.

Et adonc quant nos maistres virent
 Qu'ilz avoient lors faicte leur charge,
 Droit à Beauvais leur chemin prisrent,
 Pour faire de nous leur descharge;

Point nous n'allions le chemin large,
 Errer nous convint toute nuyt;
 A fort aller nul ne s'estarge (*reste en arrière*);
 A tel feste n'est pas deduyt (*joie*).

Quant à Beauvais fusmes venus
 Dieu scet se fusmes bien logés;
 De voller feulmes bien tenus (*empêchés*),
 Car nous fusmes bien enforgés (*enchaînés*);
 Comme faulcons fus mis aux gets
 Et me fut dit tout doucement:
 De ce lieu cy ne vous bougez,
 Faire ne se peult autrement.

A Beauvais certes suis venu
 Pour payer de mon appatie,
 Mieulx me vaulsist estre tenu
 A Rouen; je fus trop hastie (*pressé*);
 En mauvais pré suis en pâtis
 Dieu me doint (*donne*) bonne deliurance;
 Manger m'y fault du pan festis (*moisi*).
 Il vaincq tout qui a pacience.

Combien que se (*si*) je me plaignoye
 De la prison que je vous compte,
 Certainement grant tort j'auroye,
 Et fusse roy ou duc ou conte,
 Car on tint de moy un grant compte;
 Mais estrange m'est la prison;
 Aussi chascun dit et racompte
 Qu'il n'est nulle belle prison.

Benedictus donis suis;
 On doit Dieu de tout gracier (*remercier*).
 Et pour ce, tant comme je pui,
 De bon cueur vueil le mercier;
 Mais je ressemble le marcier
 Qui va criant, argent me fault!
 Qui n'en a il en fault chercher.
 Homme ne meurt que par deffaut;

Mes maistres ung jour s'aduisèrent
 Qu'ilz me mettroient à finance;
 Et pour ce si (*ainsi*) me demandèrent
 De mon estat, de ma puissance,

Si (*ainsi*) leur dis, en ma conscience,
 De mon fait la vérité toute;
 Mais en rien ny eurent fiance
 Chanter me firent autre note.

Quant mes maistres au vrai sçauront
 Mon estat et gouvernement,
 Il me semble que ilz apront
 De moy pitié aucunement;
 Je le croy ainsi fermement,
 A ce j'ay aucun reconfort;
 Se faire ne puis autrement,
 Il faut vivre jusque à la mort.

Pour ce, mes maistres, vous supplie
 Tant com je puis, par amytié
 Du nom de la vierge Marie,
 Que vous ayez de moy pitié;
 Et je suis prest et appointé
 De mettre mes biens en exil;
 Voire encore plus la moytié,
 On dit *ultra posse nihil*.

En mon temps j'ay trop peu pensé
 A amasser, dont je sui nice (*dupe*),
 Helas se (*si*) j'eusse amassé,
 A présent me fust bien propice.
 Point n'ay pensé à l'avarice,
 En honneur j'ay mis ma fiance,
 Et disoye, en ma premissé,
 Envyé est qui a chevance.

Mes maistres si me demandoient
 Dix mille salus de finance,
 Drois et despens avoir vouloient
 Et les marcs, qui est grant chevance;
 Pas ne sçavoient bien ma puissance;
 Mais avant qu'aye sauconduit,
 Ils trouveront bien autre chance.
 Il n'est pas or quant (*tout ce*) qui reluit.

Quant la parole euz ouy dire,
 Sachez qu'il me dépléust moult fort;
 Tant euz au cueur de dueil et d'yre (*colère*),
 Que j'eusse voulu estre mort.

Neantmoins je prins en moy confort,
 Requérant Dieu qui est là hault
 Qu'il me donnast bon reconfort.
 Un jour de respit cent solz vault.

A la suite de la complainte que l'on vient de lire, on trouve une allade sur le refrain : « Tant va le pot à l'eau qu'il brise. »

L'auteur se plaint d'avoir *folement fait l'entreprise*, d'avoir passé *par vie tant obscure* et de *n'avoir eu cure de compaignie*.

Nous ne citons que pour mémoire cette pièce, non plus qu'une utre intitulée : *Comment le prisonnier se complaint à Dieu en manière d'oraison*.

LAY A NOSTRE-DAME.

Vierge de très hault arroy,
 Mere du souverain roy,
 Ayez de moy souvenance,
 Car doubtance
 Si me tient en sa balance;
 Mourir me faudra, je croy;
 Dame, ayez pitié de moy.
 Car, pour vray,
 Jay en vous tant de fiance,
 Et créance,
 Trop seray en mal couroy (*mésaventure*)
 Et desroy (*détresse*),
 Se ny mectez diligence.

Vierge pucelle,
 Vous estes celle
 A qui confort
 Mon cueur appelle;
 Bonne nouvelle,
 Car, a grant tort,
 Dangier moult fort
 Me fait effort
 Par sa cautelle;
 Je me tiens mort,
 Se (*si*) reconfort
 N'ay de vous, belle!

O douce vierge Marie,
 Je te prie,
 Et supplie,

Que ton filz veuilles prier
 Que, de ceste maladie
 Que je crye,
 Ne s'oublye
 A moi venir ayder,
 Qui suis povre prisonnier ;
 Supplyer
 Et cryer
 Ne cesseray en ma vie ;
 O vierge je te requier
 De cuer chier,
 Sans targer (*tarder*),
 Ma priere soit ouye.

Il fait ensuite, sous le titre *d'Ave Maria*, une longue complainte dans laquelle il se recommande à la Vierge, à ses patrons saint Jean-Baptiste et saint Jean l'évangéliste, à « *Mgr. saint Germain qui fut conte d'Aucerre*, à saint Ladre qu'il promet d'aller visiter à Avallon, à saint Liénard à « qui il fera à pied le message à Corbigny, » à sainte Magdalene, à qui il ira donner graces en son demaine à Vezelay, et à une foule d'autres saints du paradis.

Cette litanie, toute interminable qu'elle est, ne suffit pas à lui rendre le calme et la gaieté, car il exhale dans la pièce suivante une noire mélancolie.

Helas ! j'ai usé ma jeunesse
 A vivre si joyeusement !
 Et il faudra, qu'en ma vieillesse,
 Vive en peine et tourment
 Et que je perde esbatement,
 Joye, soulas avec lyesse,
 Où j'ai pris mon nourrissement.

.

LAY.

Adieu lyesse,
 Dueil et tristesse
 Me fait dangier et grant tourment ;
 Car il me blesse
 Par tel détresse,
 Que vivre ne puis longuement,

S'alegement
 Aucunement
 Je n'ay du mal qui tant me presse ;
 Presentement ,
 Certainement ,
 Fortune trop mal si m'adresse.

Le désespoir s'emparant de son âme , il dit adieu à toutes ses conso-
 tions et comme il était passionné pour la musique, il n'oublie pas
 ses instruments chéris :

Adieu mes orgues qui sont belles ,
 Adieu or a Dieu vous commant (*recommande*) ;
 Adieu fleustes (*flûtes*) , adieu vielles ,
 Adieu ung chascun instrument
 Que je tenoye chierement
 Pour mon trésor et ma montjoie ,
 Adieu vous dy présentement ;
 Il n'est trésor que d'avoir joie.

Selon l'usage. des infortunés il se répand en lamentations sur l'in-
 stance de la fortune :

LAY.

Homme n'est de tel parage ,
 Ou lignage
 Ou corsage ,
 Qui soit sage
 Se (*si*) en fortune se fie ;
 Car elle est si (*ainsi*) très sauvage
 En courage ,
 Sans langaige ,
 Que c'est raige ,
 On l'appelle fol si fie ;
 Car personne ne deffie ,
 Mais espie
 La partie
 Endormye ,
 Pour l'avoir à l'avantage ,
 A l'ung vaudra seigneurie ,
 Baronne ,
 Courtoisye
 En sa vie ;
 A l'autre si fait dommage.

Las a elle ne pensoye,
 Ne songeoye,
 Mais ainsi que m'en alloye
 Par la voye,
 Elle me fist espier;
 Riens de mal je ne disoye,
 Ne faisoye,
 Car lyesse au cueur avoye,
 Grant montjoie,
 Dont j'ai maintenant mestier (*besoin*);
 Car dangier
 Si (*ainsi*) me detient prisonnier
 Tout planier,
 Bien vouldisse estre en sa voye;
 Au fort Dieu est droicturier
 Ayder;
 Me peult se suis en dangier,
 Supplier
 Doucement je l'en vouldroie.

Après avoir quelque temps poursuivi sur ce ton, l'auteur trouve, dans sa religieuse philosophie, des motifs de consolation et d'espérance qu'il exprime dans un rêve allégorique, selon le goût du temps.

Une nuit espoir me trouva
 En mon lict, où pas ne dormoye,
 Et me dit, quant il arriva,
 Espérance a toi m'envoye.

Espérance lui fait un cadeau de poète. Elle lui apporte une ballade toute faite. *Ci apres orrez la balade que espoir apporta audit prisonnier.*
 Le sujet de cette pièce est suffisamment indiqué par le refrain :

« *Il n'est nul mal dont bien ne viengne.* »

Alors il fait une chanson pour l'amour de sa femme.

Puisque espoir si me assure
 Que bon confort si m'aydera,
 Une chançon vueil, par mesure,
 Faire, qui me reconfortera.
 Sçavez pour qui on la fera;
 Pour la très douce créature
 Où mon cueur si est est sera.
 Dieu si lui doint (*donne*) bonne adventure.

Le digne homme se sent inspiré par son sujet, et au lieu d'une chanson, il en fait trois de suite.

Encore fault il que je die
 Une chançon pour abréger,
 Pour porter a ma douce amye,
 Pour son tres doux cueur alléger.
 Pensée sera messagier
 Qui point ne poyse une oublie,
 Il en yra plus de légier;
 Car qui bien ayme à tard oublie.

La pensée de notre poète, reportée ainsi sur sa fidèle moitié, il ne peut se résoudre à l'en détacher, ainsi qu'on peut en juger par le titre suivant :

Comment ledit prisonnier rescript une lettre par pensée à sa femme.

Belle , puisque j'ay delay
 Et loysir de vous escripre ,
 Envoyer vous veulx un lay ,
 Pour passer vostre martyre;
 Je scay bien que l'avez pire
 Dix fois plus que je ne l'ay,
 Dont mon cueur plainct et soupire
 En faisant ce virelay.

VIRELAY

Ma compaigne très bien aymée,
 Nuiet et jour je suis en pensée
 Comment je vous puisse rescrire,
 Pour vous oster hors du martyre
 Duquel pour moy estes navrée.

Ma douleur point ne finera ,
 Se (si) je ne scay certainement
 Quant la vostre si cessera
 Et que soyez hors de tourment.

Soyez en vos faitz attrempée (*calmée*),
 Ne vueillez estre courroucée,
 Car vostre douleur trop m'empire;
 Nuiet et jour mon cueur en suspire ,
 Tant estes de moi désirée,
 Ma compaigne tres bien aymée,

Ne doubtiez point, Dieu maydera
 Mon espoir y est fortement ;
 Et s'il lui plaist, on vous dira
 Bien brief (*bientôt*) de mon fait largement.

Soyez en vous reconfortée,
 Priant la Vierge couronnée
 Que notre fait vueille conduyre;
 Gardez que de courroux ne d'yre
 Vous ne soyez trop emeschée,
 Ma compaigne tres bien aymée.

Puis viennent d'autres lettres, rondeaux et lais sur le même sujet dans un desquels il raconte ses jeunes amours.

Puis le jour que vous euz veue
 Au premier et apperceue,
 Ma volenté fut esmeue
 De vous tenir ma maistresse,
 Par la tres grande noblesse
 Qui par moi fut recongneue
 Que en vostre corps estoit.

Pas ne fustes esperdeue ;
 Par vous me fust respondue
 Responce de grant value
 Qui d'amours furent l'adresse;
 Vous et moy feismes promesse
 A nous deux seullement sceue,
 Qui mon cueur reconfortoit.

Voici ensuite un rondeau où le sentiment s'exprime avec une délicatesse remarquable.

RONDEL, A LA MÊME.

Belle, bonne, douce, bien faicte,
 Qui n'estes en rien contrefaicte,
 Pour mal que fortune me face
 Vostre vouloir ne se mefface,
 A moy aymer soyez parfaicte.
 Gardez que ne soyez deffaicte,
 Par nesung (*aucun*) moyen, ne infaicte

Votre couleur, ne vostre face,
Belle, bonne, douce, bienfaicte.

Vostre amour point si n'est meffaicte,
Ne oncques si ne fult forfaicte,
De bien en mieulx Dieu la parface;
C'est cil qui efface et defface;
Sa voulenté si en soit faicte,
Belle, bonne, douce, bienfaicte.

Quelque bon mari que l'on soit, on ne peut toujours s'occuper de sa mufe. Notre auteur cherche donc quelques distractions dans les objets extérieurs. Comme tant d'autres prisonniers, il élève des seaux et couvre de dessins les murs de sa prison.

Il décrit ainsi ses passe-temps :

Je fais balades et rondeaulx,
C'est le plus fort de ma besongne;
Lunctes, perdrix et moineaux
A les nourrir je m'embesogne;
Et si ay fait mainte coloigne
Et des ymages assez beaulx,
Affin que ma douleur s'eslongne (*s'éloigne*).
De maintes fleurs on fait chapeaux.

Le jour de Pasques il fait une *Ballade layée* sur le refrain *Alleluia*, dont voici un couplet curieux :

Regina celi letare,
Car certainement ton doulx fieulx,
Quem meruisti portare,
Resurrexit, dont joie aurai,
Et cent millions autres lieulx;
Il a été victorieux,
Et à nous sauver curieux,
Quant en la croix on le lya
Par les faulx juifs envieux,
Dont ils furent roupieux:
Sicut dixit alleluia.

La solennité Pascale lui inspire encore d'autres chants que nous mettons, pour passer tout de suite à cette pièce dans laquelle il fait récit des voyages de sa jeunesse.

Or ay-je esté en Lombardie,
Et par le pays d'Ytalie,

En Cecile (*Sicile*), en Romenie (*Romanie*),
 Qui sont pays de grant valeur,
 Et au pays d'Esclavonie,
 En la Morée, en Candie,
 Où croist la bonne malvesie
 Qui fait revenir la couleur.

En Rhodes et en Ciflouine,
 En Grèce, en Alexandrie,
 Au royaulme de Ermenye (*Arménie*),
 Et puis au pays de Turquie,
 Jusques devant l'Estandelour,
 En Hierusalem, en Surie (*Syrie*),
 En Cypre, dedans Nicotie;
 Là veis la croix de l'abbayo.
 En ce pays fait grand chaleur,
 Par le royaulme d'Armenye.

Et partout ay fait chière lye,
 Sans avoir mal ne vilenie,
 Peine, tourment, ne maladie,
 Oncque ne feis chère meilleur,
 Et en France qui a nourrye
 Ma personne, sera ma vie
 Finée en toute douleur,
 Par fortune que Dieu mauldie.

En Surye que ci vous compte,
 Là vy-je faire chevalier
 De Salibery le droit conte,
 Qui puis fut grant aventurier
 En France, et grant guerroyer,
 Chacun le dit et le racompte,
 Mais fortune au derrenier,
 A la fin en a fait le compte.

La pensée de notre poète vient ensuite à se porter sur les affaires publiques. Il s'apitoye sur les désastres de la guerre et sur le triste état où elle a réduit la France. Et il chante les douceurs de la paix avec une ardeur qui l'aurait fait ranger, par nos belliqueux de ces années dernières, parmi les partisans de la paix à tout prix.

Quant j'y pense le cueur me serre,
 Voulez-vous que vous en devise.

LAY.

Mainte église en est polue
 Et destruite et abatue,
 Dont le service diminue,
 De ceulx qui les avaient fondées ;
 Noblesse si en est perdue,
 Plus n'a rente, ne revenus,
 Que la guerre si n'ait tollus ;
 Mal sont payés de leurs souldées,
 Dames vefves sont demourées,
 Et damoysselles esgarées,
 Femmes et filles violées,
 Et maint orphelin soubz la nue,
 Maintes femmes sont avortées
 Par la guerre, de leurs portées,
 Qu'elles ont en leurs corps portées ;
 Il n'est riens que guerre ne tue.

.

Paix doit être bien louée,
 Honorée,
 Bien prisée
 Et aymée,
 Par trestoute la contrée,
 Où son plaisir si s'adresse,
 Car plaine est de richesse
 Et de tout bien parée.
 En luy gist bonne pensée
 Attrempée,
 Amassée,
 Entassée ;
 Bien doit estre couronnée,
 Par sa très grande noblesse,
 Mais guerre, la larronnesse,
 Si l'a de France esgarée,
 Et ostée
 Par emblée,
 Et chassée,
 Tant, que est désemparée
 Par une grande rudesse
 De douleur et de destresse.

France est deshonorée,
 Et en friche demeurée,
 Et gastée,
 Et pillée,
 Desrobée,
 Et de tous pointz désolée,
 Se (si) paix n'y reprent l'adresse.
 Jamais n'aura que tristesse,
 Car elle est désespérée.

.

Paix est de tous biens trésorière;
 Paix est de joie la première;
 Paix est de douceur grenetière;
 Paix est de grâce aulmonière,
 Non usurière;
 Paix est de plaisir chancelière;
 Paix est de justice lumière;
 Paix est d'amour la celerièrre;
 Paix est pure, necte et clère,
 Comme verrière;
 Paix fait tirer la guerre arrière;
 Paix fait qu'on ne s'entrefière,
 Paix est douce et non pas fière,
 Paix n'a rien que bien n'y affière
 Par grant manière.
 Paix est une chose moult chièrre;
 Paix fait faire très bonne chièrre;
 Paix à chacun est chamberière,
 Paix à aucun n'est torsonnière (*tortionnaire*)
 Ne forsonnière.

.

A ses apostres Dieu donner,
 Si ne vould (*voulut*) pain blanc ne pain bis,
 Quant il les vould habandonner,
 Fors qu'il leur donna *pax vobis*,
 De plus bel joyau ne rubis,
 Si ne les pouoit guerdonner,
 Requérons luy *pax pro nobis*,
 Et nos péchés à pardonner.

.

 Quant en France paix aviez ,
 Clergie (*clergé*) moult ayse estiez ,
 Car parmy ses beaulx monstiers
 Vous alliez ,
 Et disiez
 Vos psaultiers.
 Sagement vous conteniez ,
 Les prestres messes chantoient ,
 Ou leur volenté faisoient ,
 Ceux qui à l'escolle estoient ,
 Apprennoient ,
 Et lysoient ,
 Ou preschoient ;
 Les sciences que acquériez ,
 A grant honneur vous menoient.
 Princes belle court tenoient ,
 Où toutes gens recevoient ,
 Les estranges festioient ,
 Ils dansoient ,
 Et chantoient ,
 Et rioient ,
 Et souventes fois joutoient
 Sur palefrois et destriers ,
 Et dessus ses grans coursiers ;
 Faulcons avoient faulconniers ,
 Espreviens ,
 Et lamiers ,
 Et leuriers ,
 Chiens courans et gros limiers ,
 Dont souvent déduit avoient
 Chevaliers et escuyers.
 Marchans, bien vous mainteniez ,
 Quant en paix vous conteniez ,
 Vous portiez
 Vos deniers ;
 Et alliez
 Seurement où vous vouliez.
 Toutes gens à vous venoient ,
 Les laboureurs labouroient ,

Ils couppoient ,
 Et rompoient ,
 Acertoient
 Les bois et les arrachioient ;
 Tant labouroient volentiers ;
 Certes pas assez n'avoient.

On peut voir, par ces fragments que j'extraits des œuvres de notre auteur, qu'à mesure qu'il marche dans les sentiers de la poésie, sa pensée s'élève, son style s'épure et s'adoucit, et qu'en peu de temps son travail lui a livré les secrets de l'art. Aussi, le secret ne protège-t-il pas longtemps les productions de son esprit, et des visiteurs curieux se pressent bientôt dans sa tour obscure ; les uns, pour entendre la lecture des poèmes qu'il a déjà composés ; les autres, pour lui demander des vers sur des sujets donnés. Il décrit ainsi les importunités auxquels il doit se soumettre, en captif résigné.

Ainsi fault mon fait compasser ,
 Pour plus aise le temps passer ;
 Car plusieurs gens vers moy si viennent ,
 Qui compaignie si me tiennent ,
 Pour ce qu'ils prennent grant plaisance ,
 A escouter de ma science ;
 Et encore faire me font
 Des balades qui pour eulx sont ,
 Pour envoyer où bon leur semble ;
 Et pour ce que de paour je tremble ,
 Veu le dangier en quoy je suis ,
 Je fais tout le mieulx que je puis ,
 Et ne metz ailleurs mon desir
 Fors à faire à tous plaisir ,
 Soit en mes faitz ou en mes ditz ,
 Et ainsi le ferai tousdis (*toujours*) ,
 Car moult souvent j'ay ouy dire ,
 Douce parole fraint grant ire (*calme grande colère*).

Le recueil contient ainsi plusieurs ballades fort ingénieusement faites sur des refrains qu'on lui apporte. Il y en a une fort originale dont le livre contient l'indication suivante :

Le dict prisonnier fist la balade, qui cy après est escripte, à la requeste d'ung gentilhomme. Mais pour ce que l'on dist audit prisonnier que ledit

gentilhomme estait facteur (poète), et qui le faisoit pour l'essayer, ledit prisonnier lui en fist trois en une, afin que ledit gentilhomme ne s'en aperceust, comme vous orrez.

Mamour souveraine,	—	Croyez certainement,
Je vous vueil escripre,	—	Pour vous donner joie,
Et soyez certaine	—	De mon sentement ;
Pour rien qui m'empire	—	Ne vous changeroye ;
Trop bien pouvez lire	—	Ce que vous envoie ;
Et celle enseigne	—	Croyez fermement,
Que me feistes dire,	—	Dont je me resjoie (<i>réjouis</i>),
Amez qui vous ayme	—	Du cueur loyalement.

Les autres couplets sont dans le même genre. Chaque vers est formé de deux vers dont chacun forme un sens complet, en même temps qu'il se lie au sens de l'autre ; en telle sorte qu'on peut lire tout d'une seule haleine, ou bien lire seulement chacune des deux moitiés. On a ainsi trois ballades en une.

Je préfère, toutefois, à ce tour de force poétique, la pièce suivante inspirée à notre auteur par la douleur d'un de ses compagnons d'infortune. C'était un pauvre écuyer Anglais, qui, enchaîné des pieds et des mains, et ne sachant pas un mot de français pour faire entendre ses plaintes, ne cessait de se recommander, dans sa langue natale, à Dieu et à la bonne Vierge.

En la prison où j'estoye,
 Ung Anglais prisonnier avoit,
 Qui pas ne demenoit grant joye,
 Par pieds, par mains ès seps (*chaînes*) estoit ;
 François parler il ne sçavoit
 A peine ne mot ne demy ;
 En angloys toujours il disoit :
God and o ul lady helpemy (1).

De son mal grant pitié avoye,
 Et aussi mon cueur se doubtoit,
 Que ung jour avoir en pourroye
 Autant, qui me desconfortoit.
 Et quand à lui on demandoit,
 Hélas ! qu'avez-vous mon amy ?
 Autre chose ne respondoit :
God and o ul lady helpemy.

(1) Que Dieu et Notre-Dame me soient en aide !

A raconter je ne sçauroye,
 Comment moult fort se démentoit (*lamentait*),
 Ne reposer je ne pouvoye,
 Car sans arrester il parloit.

My fet and my handez brelroit (1),
 Disoit : oncques je ne dormy ;
 Mais son refrain toujours estoit :
God and o ul lady helpemy.

Prince, du grant mal qu'il avoit,
 Dieu si m'en garde et saint Remy,
 Le dict estoit bon qu'il disoit :
God and o ul lady helpemy.

Ce pauvre Anglais n'est pas le seul des hôtes enchainés de la tour de Beauvisage, qui occupât les loisirs poétiques du bon Bailly d'Auxerre. En voici un autre, dont le cœur amoureux soupirait nuit et jour pour sa dame et qui obtint que notre poète chantât sa tendresse et son martyre.

Maintz prisonniers estions ensemble,
 De maintes langues, ce me semble,
 Entre lesquels ung prisonnier
 Estoit, un gentil escuyer
 Qui de Jehan si portoit le nom,
 Et Faulcon estoit son surnom,
 Né du pays de Normandie;
 Moult fort si regrettoit sa mye;
 Si me pria, pour l'amour d'elle,
 Que une balade nouvelle
 Feisse, pour son cueur allégier,
 Et la porta ung messagier.
 Qui veult ouyr que on la dye,
 Cy après verrez la copie.

BALADE.

Belle, bonne, douce, plaisante et sage,
 Mon reconfort, mon amoureuse joie,
 Je vous supply de très humble courage
 Que, supposé que prisonnier je soye,
 Votre vouloir de moy ne se fourvoye,
 Mais me soyez toujours loyalle amye,

(1) J'ai perdu mes pieds et mes mains.

Sans vous troubler, et ne m'oubliez mye;
 Car j'ai en vous très parfaite fiance;
 Et priez Dieu et la Vierge Marie,
 Que il nous doinct (*donne*) à tous deux pacience.

Votre douleur me fait au cueur tel rage,
 Quand j'y pense, pis me me fait que la moye (*mienne*),
 Car grant courroux et grant tourment, ce sage (*je sais*),
 Pour moy souffrez, dont maintefois lermoye (*larmoye*);
 Si vous supply, très douce, simple et coye,
 Que de maintien soyez si bien garnie,
 Que vous ne moy n'en ayons villennie;
 Entretenez de nous deux l'aliance,
 Et priez Dieu et la Vierge Marie,
 Que il nous doinct à tous deux pacience.

Souviagne vous quand je fus ou village,
 Que je vous vy, pas ce ne me cuidoye (*je ne croyais pas*),
 Vous eslongner (*m'éloigner de vous*), ne faire tel voyage,
 De retourner vers vous grant fin avoye;
 Mais fortune si s'est mise en ma voye,
 Qui m'arresta, que Dieu si la mauldye;
 Mout me tarde que ma douleur vous dye;
 Si ne m'ayez doncques en oubliance,
 Et priez Dieu et la Vierge Marie,
 Que il nous doinct à tous deux pacience.

Ma princesse, du cueur je vous supplie,
 Que vous ne moy l'ung l'autre si n'oublie,
 Mais noz amours tenons en audience,
 Et prions Dieu et la Vierge Marie,
 Que il nous doinct à tous deux pacience.

Les dures heures de la captivité n'étaient pas sans quelque compensation pour notre poète. Les dames de Beauvais se sentaient touchées de sympathie pour un pauvre prisonnier qui faisait de si jolis vers. Il recevait dans son cachot de charmantes visites. Parmi les aventures mystérieuses qui vinrent bercer ses peines et verser sur les blessures de son âme le baume de la consolation, il en est une qu'il raconte avec une délicatesse exquise.

Vers moi vint une créature,
 Bien parfaite selon nature,
 A la forme d'une femelle;
 Douce, plaisante estoit et belle,

Et en ses faitz très gracieuse ;
 Bien sembloit être amoureuse ;
 Celle, pour moi reconforter ,
 Ung jour si me vint apporter ,
 Ung brain de *ne moubliez mye* (1) ;
 Et de son don ne doutez mye
 Que encore le cueur me revint ,
 Quant d'ung tel don il me souvint ;
 Et l'en merciay humblement ,
 Et pour le don , moult doucement
 D'une chanson luy feis présent ,
 Que vous orrez cy en présent.

RONDEL.

Bonjour , bon an et bonne vie ,
 Bien et honneur, sans villanie ,
 Doint (*donne*) Dieu à ma douce maistresse ,
 Qui m'a donné, de sa largesse ,
 La fleur de ne m'oubliez mie.

De très bon vouloir la mercie ,
 Nuict et jour pour elle je prie ,
 Et de dire mon cueur ne cesse ,
 Bonjour , bon an ,

Bien doucement si s'umilie ,
 Et lui vient de grant courtoisie ,
 Quand à joye si me radresse ,
 Qui suis prisonnier en tristesse ;
 N'est-ce bien raison que je die ,
 Bonjour , bon an.

Quant la chanson ci eut ouye ,
 Moult doncement si me mercie ;
 Mais moult fort la veis souspirer ,
 Et sa couleur à empirer ;
 Si lui demanday qu'elle avoit ,
 Elle repond qu'elle ne sçavoit.
 Si me passe à tant du surplus ,
 Du demeurant je n'en dis plus.

(1) Petite fleur qui, encore aujourd'hui, s'appelle de ce nom symbolique :
m'oubliez pas.

Autres femmes à moy venoient ,
 Qui leurs secrets si me disoient ;
 De quoy des biens souvent avoye ,
 Car balades je leurs faisoye
 Selon leur vray entendement ,
 Dont orrez ci après comment .

Parmi les ballades qu'il fit pour ses belles visiteuses, nous citerons la suivante composée pour une jeune fille dont le cœur était attristé par l'absence de son fiancé.

Adieu mon amy gracieux ,
 Adieu celui que je desire ,
 Adieu l'amour que j'aime mieulx ,
 Par qui souvent mon cueur souspire ;
 Moult me tarde que puisse rire
 Avecque vous joyusement ,
 Car je vous ayme loyaulment .

Et, pour Dieu, soyez curieux
 De retourner vers nous de tire (*tout droit*),
 Car vostre fait en vaudra mieulx ,
 Sur ce que je vous ay à dire ;
 Pour ce que le chemin empire ,
 De venir advisez comment ,
 Car je vous ayme loyaulment .

Je prie à Dieu le Roi des cieulx ,
 Que vers moy vous veuille conduire ,
 Pour repaistre un peu mes yeulx ,
 Et mon cueur qui en est martire ;
 Plus riens ne vous saiz que rescripre ,
 Mais que sachez certainement ,
 Que je vous ayme loyaulment .

Prince, veuillez me raconduire
 Mon bel amy, pour me déduire ,
 Je vous supplie humblement ;
 Car je l'ayme très-loyaulment .

Cependant de longs mois s'écoulent, et notre prisonnier ne reçoit aucunes nouvelles de sa famille. La guerre sévissait au centre de la France. Les routes étaient partout interceptées, et l'on ne pouvait songer à se mettre en voyage. Aussi, dame Isabeau Chrestien, la digne ménagère du bon Bailly, malgré tout son désir de venir en aide à

son mari, était forcée d'attendre que les événements de la guerre lui laissassent le passage libre. Pendant ce temps, le désespoir s'emparait de l'âme de Jehan Regnier, qui, se croyant abandonné des siens, se résignait à mourir de misère dans son cachot, et, comme le cygne, entonnait son chant de mort.

COMPLAINTÉ EN LAY.

Qui veult que je dye
 De ma maladie
 Ce qu'en puis sçavoir ;
 Dieu voy que ma vie
 Si est établie
 Pour douleur avoir ;
 Fortune devoir
 A moi décevoir ;
 Si fait sa puissance,
 Quant ne puis avoir
 Or, argent, n'avoir,
 Pour ma délivrance ;
 Car si grant finance
 Toute ma chevance
 Ne pourrait fournir ;
 Plus n'ay esperance
 D'avoir alégeance ;
 Il me fault mourir
 Se brief secourir,
 Dieu, par son plaisir,
 Ne m'y fait sa grâce ;
 Las suis de gésir (*être couché*)
 En grand desplaisir ;
 Ne sçay que je face ;
 De ma poure face
 La couleur s'efface,
 Tant suis en tourment ;
 Dieu si la parface
 Et si la reface
 En alegement,
 Car, trop longuement
 Je suis vrayement
 En mérencolie.
 Dieu, tres humblement,
 Et piteusement

Du cueur je supplie,
 La Vierge Marie
 Et sa compaignie
 Bien veuil de prier,
 Du mal qui m'ennuye,
 Que nuict et jour crye,
 Me veuille venger,
 Qui suit poure prisonnier.

Voici une autre pièce dans laquelle la misère du malheureux captif se révèle moins poétiquement, et avec des détails d'une naïveté tout-à-fait primitive.

Plus ne sont en ma compaignie
 Joie, soulas (*plaisirs*), ne chière lye,
 Espoir, ne confort, ne lyesse;
 Esbatement si n'y est mye,
 Plaisance si en est bannie;
 Bouté hors les en a rudesse,
 Pour y mettre mérencolie (*mélancolie*),
 Et desplaisance qui me ennuye,
 Douleur, desconfort et tristesse,
 Courroux, soucy, dangier, envye.
 Chacune si est établie,
 A moi servir par grant détresse.

 Gésir me faut dessus la paille,
 Pain et eaue si est ma victuaille;
 Helas! veycy trop dure vie,
 Je souloye (*j'avais coutume*) manger volaille,
 Et le peisson à grosse escaille;
 Mais il convient que je l'oublie.
 Poulx et puces me font bataille,
 Car j'en ai plaine ma drapaille,
 Desquelz ma chair est assaillie;
 Ainsi fault que mon temps s'en aille,
 Et tout par faulte de cliquaille,
 Ma vie si sera faillie.

Après tout cela, viennent de longs dialogues allégoriques entre lui et *reconfort*, qui allègue, pour le consoler, l'exemple du Christ, des martyrs, du saint homme Job, de saint Pierre, saint Paul, sainte

Magdeleine et le bon larron ; et puis une curieuse légende sur un brigand , qui , après mille forfaits , avait résolu de se convertir et de se retirer dans un hermitage , et qui , s'étant mis en route pour s'y rendre , tombe par accident dans un précipice , où il périt. Son âme est alors emportée au ciel par les anges , au vu de l'hermite qui , étonné et même un peu scandalisé de ce spectacle , en murmure assez haut , pour qu'un ange ait besoin de lui expliquer que le repentir à l'heure de la mort purifie l'homme de tous ses crimes.

Une fois entré dans ces idées mystiques , notre poète y demeure assez longtemps. Il fait une ballade pour le jour de Noël , où il se recommande à Dieu et à la Vierge.

Et s'il lui plaist que ma douleur ne cesse ,
Et moi donner aucun peu de lyesse ,
J'en crierai Noël , Noël , Noël.

Il en compose une autre pour le jour de l'an.

Dieu doint (*donne*) , à ceux qui me conforteront ,
Bónjour , bon an et la très bonne estraine.

Il s'y livre à de tristes pressentiments ; sa rançon n'arrive pas et alors , dit-il ,

*Battu seray et d'estoc et de taille ,
Des coups auray.*

Le jour de la Purification il fait cette ballade vraiment curieuse et remarquable en l'honneur de la Vierge.

O Vierge , royne couronnée ,
Une prière baladée
Vueil faire , par dévotion ,
En l'honneur de ceste portée ,
Laquelle fut par toi portée
A ta purification ,
Au temple , à saint Siméon ;
Nunc dimittis servum tuum ,
En le recevant si chanta ;
Par cette présentation
Tu es en domination ,
Post partum inviolata.

Tu fuz vierge avant nommée ,
Vierge après es appellée ,
Sans nesune (*aucune*) corruption.
Par toi la porte est deffermée (*ouverte*) ,
Qui par Eve nous fut fermée ,

Par péché de temptation.
 Ta noble génération,
 Nous a mis à salvation (*salut*).
 Benoist soit qui tel fruct porta;
 Porté l'as sans affliction,
 Dont tu es, sans condition,
Post partum inviolata.

Très douce royne redoubtée,
 De ta grace soit escoutée
 Par toy ma supplication;
 Je suis en prison fort fermée;
 Se par toi ne m'est deffermée,
 Du tout suis à perdition.
 Fais à ton filz petition,
 Qu'il me face rémission,
 Si (*aussi*) vrayement qui (*qu'il*) me rachapta,
 Par sa benoiste passion,
 Toi qui es en possession,
Post partum inviolata.

Royne, en grant contrition,
 Je te prie par dilection,
Eva ergo advocata,
 Metz moi hors de ceste prison;
 Et je diray, sans mesprison,
Post partum inviolata.

Avant la fin de l'hiver le pauvre poète tombe malade et fait, à ce
 ujet, une ballade sur le refrain : « *Dieu en face sa volonté.* »

Si pris à faire une balade,
 Pour moy contre le mal venger.
 Homme, qui est en tel danger,
 Contre le mal li doit fuyr;
 Lyesse ce doit revenger,
 Malade le doit resjouyr.

La pièce n'est pas très-gaie, témoin cette stance :

Helas ! Vecy trop dure dance,
 Se la mort me voulait attraire !
 Car il n'y a escu ne lance,
 Ne archier, tant bien sache traire,

Qui de la mort se sceust fortraire (*tirer à l'écart*).
 Par ce mon cueur est tourmenté,
 Rien n'y vault le crier ne braire,
 Dieu en fasse sa voulenté.

Bientôt son mal empire, et le malheureux Bailly, s'attendant à mourir, consigne, dans un testament en vers, ses vœux suprêmes et ses dernières pensées. Cette pièce est des plus curieuses par les détails de mœurs locales qu'elle fournit.

On dit que tout bon chrestien,
 Quand veint à son trespassement,
 Si doit ordonner du sien
 Et faire aucun testament.

L'église ceci nous commande,
 Pour ce y devons obéyr;
 Aussi serait-il en amende,
 Qui y voudroit désobéyr.

S'on me respond : et qui n'a rien
 Il ne peult faire ordonnance;
 • Fais ce que peulx, car Dieu scet bien
 La voulenté et la puissance.

Or faut-il donc que le mien face,
 Si je vueil faire mon devoir;
 Mais s'il advient que je trespasse,
 De l'acomplir c'est assavoir.

Chacun scet que suis prisonnier,
 Et je sçay bien trop que la gent
 Ne fait riens que pour le denier;
 Que feray-je, se n'ay argent.

Au fort puisqu'il le convient faire,
 Je le ferai si très petit,
 Que ung mien amy à le parfaire,
 Pourra prendre son appétit.

Si prie à Dieu de paradis
 Que à le faire me doint (*donne*) grace
 Tellement en faitz et en ditz,
 Que son vouloir du tout je face.

Premierement lui rendz mon ame,
 Du tout la metz en sa commande;
 Aussi fais-je à Nostre Dame,
 De très bon cueur luy recommande.

Item prie saint Michel l'ango
 Que mon ame veuille conduire,
 Et de l'ennemy la revenge,
 Afin qu'il ne me puisse nuire.

O patriarches et prophètes,
 Apostres et évangelistes,
 A mon ame avoir si faictes
 La grant joye que vous acquistes.

Martyrs, confesseurs et hermites,
 De moy vous plaise souvenir,
 Que mon ame, par vos mérites,
 Puisse lassus (*en haut*) aux cieulx venir.

Les saintes ne veuil oublier,
 J'ai bien besoing de leur poursuyte,
 Toutes les vueil bien supplier,
 Mon ame soit par eux conduyte.

Sainctz et saintes veuil requérir,
 Tous et toutes ensemblement,
 Qu'il leur plaise de acquérir,
 A mon ame son sauvement.

En la foy de Dieu veuil mourir,
 Qui pour moy souffrit passion,
 Pour moy saulver et secourir
 Par voie de damnation.

A tout le monde merci crie;
 Se je me suis habandonné
 A faire mal ni vilennie,
 Pour Dieu qu'il me soit pardonné.

Je veux que mes debtes se payent
 Premièrement, et mes tors faiz
 A toutes gens amendes ayent;
 Si s'en alégera mon faiz.

Aux Jacobins eslis la terre
 En laquelle vueil estre mis,
 Pour ce qu'aux Jacobins d'Aucerre
 Gisent plusieurs de mes amys.

Un drap blanc estendu sera
 Sur ma chasse, en souvenance
 Que nul homme n'emportera
 Autre chose de sa chevance.

Encor le drap blanc signifie
 Douleur et grant humilité ;
 Pour ce qu'à la fin de la vie ,
 Doit estre tout orgueil gecté.

Mais sus le drap je vueil chappeaulx
 Desquelz ils sera tout couvert ,
 Et qu'ils soient jolys et beaulx ,
 De belle herbe toute vert.

De vanque les chappeaulx seront ,
 C'est herbe assez tost trouvée .
 A tous ceulx qui honneur feront
 Au corps , si auront livrée.

Ceste venque a tel nature ,
 Verde est yver et esté ;
 Aussi doit toute créature ,
 Tousjours tenir sa loyauté.

La verdeur signifie lyesse ,
 Car tout homme doit , de cueur fin ,
 Louer Dieu, quant si bien l'adresse ,
 Qu'il le reconnoist à la fin.

La venque, dont je vous fais feste ,
 Plusieurs gens l'appellent pervenche ,
 Et en porte on, sur sa teste ,
 De beaulx chappeaulx , dessus sa mienche.

Encor voudroye bien avoir
 Des ménestriers ou trois ou quatre ,
 Qui de corner feissent devoir
 Devant le corps, pour gens esbattre.

Que vault le plourer ne le braire
 Qu'on fait apres un trespasé ;
 La mort on ne sçauroit retraire ,
 Puisque le coup si est passé.

Puisque je meurs tant advisé
 De mon fait , de ma conscience ,
 Comme j'ai dessus devisé ,
 Je doys avoir en Dieu fiancee.

Item au moustier je vueil estre
 Porté par quatre laboureurs ,
 Qui des vignes seront tins maistres ,
 Car de telz gens suis amoureux ;

En signe que du grand labour
De ce monde en l'autre vais,
C'est un voyage sans retour,
Dieu doint qu'il ne nous soit mauvais.

Item les labourteurs auront
Chacun cinq solz d'argent contant,
Les menestriers, qui corneront,
Si en auront chacun autant.

Et quant est en mon luminaire,
Je n'en vueil en riens deviser;
L'exécuteur le pourra faire
Tel qu'il luy plaira adviser.

Il me suffira d'une messe
De Requiem haulte chantée;
Au cueur me ferait grant lyesse,
Se estre pouoit deschantée.

Combien qui plus dire en voudroit,
Pas ne voudroye contredire;
Mais plus d'argent il y faudroit,
Et c'est ce qui me le fait dire.

Et encor trop bien je voudroye,
Que tous chantres qui chanteront,
Qu'on leur donnast or ou monnoye,
De quoi bonne chièrre feront.

A ce rapporter me convient
Que mes exécuteurs auront
Ordonné, car, se d'eulx ne vient,
Mes ordonnances cesseront.

Mes exécuteurs venil eslire,
Au moins tandis qu'il m'en souvient,
Affin qu'il leur plaise conduire
Mon fait, si le cas y advient.

Je eslys Vitry le premier,
S'il lui plaist il n'est pas estrange;
Et avec lui j'ai bien mestier
De Perrenet du Boc du Cange.

A eulx deux j'ai ma grant fiance,
Car trouvé les ay mes amys,
Pour descharger ma conscience,
Si leur plaist, je les ai commis.

Si je me meurs ils s'en yront,
 Sil leur plaist, mes amys prier,
 Et mon testament leur diront
 Affin qu'ils me vueillent ayder.

D'avoir argent présentement
 Trouver ne puis aultre manière,
 Et on dit tout communément,
 De vuide main vuide première.

Et s'ils ne peuvent troyver monnoye,
 Pour acomplir cest testament,
 Mais que en terre sainte soye,
 Il me suffist tout seulement.

Se aultre chose faire ne puy,
 De mon pouver (*pouvoir*) je men acquiete,
 Advis m'est que vers Dieu je suis,
 Sur ce poinct, de volenté quicte.

Se Dieu ne veult à moy entendre,
 A moy donner quelque santé,
 Je luy pry qu'il me vueille prendre
 Tout à sa bonne volenté.

*In manus tuas, domine,
 Commendo spiritum meum,
 Se par toi suis enluminé (éclairé),
 Bien devrai chanter Te Deum.*

Je vous pry que, près de la place
 Où seray mis, qu'on face escripre
 Ces vers yey, en peu d'espace.
 En lieu que on les puisse lire.

Tel et tel oster conviendra,
 Pour le droit nom et surnom mettre;
 Et puis le temps on comprendra
 Par bon moyen', selon la lettre.

Icy devant, en ceste terre
 Gist tel et tel bailly d'Aucerre,
 Tout estendu de dos envers,
 Lequel, par fortune de guerre,
 A Beauvais vint la mort acquerre,
 Et sur ce vout (*voulut*) faire ces vers;
 Maintenant est mangé de vers,
 Ses membres en sont tous couvers.

L'an mil quatre cents, en feurier ,
 Trente deux, se dit prisonnier;
 Dudit moys mourut ung lundy;
 Or vueillez Dieu pour lui prier
 Que son ame vueille alléger.
Sic transit gloria mundi.

Son testament achevé, Jehan Regnier fait ses adieux à la vie dans une pièce qui a pour titre : *Comment ledict prisonnier, après son testament fait, print congé.*

Puisque je voy que me convient mourir
 Piteusement, par deffault de santé ,
 Que personne ne me veult secourir ,
 Attendre fault de Dieu la voulenté ,
 De dire adieu me suis entalenté (*résolu*) ,
 Au despartir, tandis qu'il men souvient ;
 Adieu vous dy, se mourir me convient (*puisqu'il me faut mourir*).

.

Il fait ses adieux au duc de Bourgogne , à la duchesse , aux chevaliers et écuyers, à la Cour et *trestoute noblesse.*

Adieu vous dy dames, et damoiselles ,
 Adieu vous dy, marchandes et bourgeoises ,
 Toutes vous ay trouvez bonnes et belles,
 Doulces, plaisans, gracieuses, courtoises;
 Perdre me fault à ceste fois mes aises ;
 Car rudesse mes joyes si détient ;
 Adieu vous dy, se mourir me convient.

Adieu, adieu poure cité d'Aucerre ,
 De moy longtemps avez esté servie,
 Et maintenant, par fortune de guerre,
 En dangier suis que ne perde la viè ;
 Ce fait dangier qui a sur moi envie ,
 Qui en douleur durement me maintient ;
 Adieu vous dy, se mourir me convient.

Adieu prélats et toutes gens d'église
 Qui à Aucerre avez vos benefices ,
 Je vous supply que chacun si advisé ,
 Se en mon temps vous ay faitz nuls services ;
 Priez pour moy chacun en vos offices ;

Mourir me fault se dieu ne me soutient ;
 Adieu vous dy, se mourir me convient.

.

Adieu nobles et les bourgeois aussi ,
 Adieu, adieu drapiers et espiciers ,
 Adieu marchans, mourir me fault icy ;
 Adieu, adieu massons et charpentiers ,
 Car massonner faisoie volentiers ;
 Mais fortune à ce coup me retient ,
 Adieu vous dy se mourir me convient.

.

Adieu vous dy à tous les habitants
 Qui sont Aucerre et dedans Vézelay ;
 Aymez vous ay et servy tout mon temps ,
 Mais je voy bien que plus n'ay de délay ;
 Plus ne ferai rondeaulx ne virelay ,
 Se autrement le cueur ne me revient ;
 Adieu vous dy, se mourir me convient.

.

Adieu mon maistre nommé Pierre Dupuis ,
 Adieu nodame et trestout le mesnage ;
 Je vous supply si fort comme je puis ,
 Qu'il vous plaise à faire mon message ,
 Aux prisonniers qui sont en ce tourage ,
 Qu'ils prient pour moy se la mort simaintient ;
 Adieu vous dy, se mourir me convient.

Cette pièce est fort étendue ; j'en ai omis les adieux du poète à sa femme, aux prêtres et aux moines, aux *gens de conseil*, aux laboureurs, à ses parents et à ses serviteurs, aux habitants de Beauvais; car il n'oublie personne.

Ici est interrompue, dans le livre, la série des poésies, pour livrer passage au récit suivant, qu'il faut transcrire littéralement.

Au temps que ledit prisonnier començoit à faire ses complainctes en l'an 32 (1432), aucunes gens qui n'aimoient pas ledit prisonnier se trouèrent vers le roi Charles VII^{me}, dont Dieu ait l'ame, en Touraine, qui rapportèrent audit Roy comment ledit prisonnier estoit en prison en la ville de Beauvais en Beauvoisin, et rapportèrent beaucoup de maux dudit prisonnier, pour la-

quelle chose le Roy envoya hastivement un escuyer nommé Allingeron, qui pour lors estoit bailly de Sentis et de Beauvoisin, auquel lui fut fait commandement, pour ce que ledit Beauvais estoit de son baillage, qu'il s'en allast audit lieu de Beauvoisin pour faire mettre à mort ledit bailly prisonnier. Mais il trouva en ladite ville de Beauvais, la Hyre, Poton de Xaincrailles Floquet, Messire Theaulde de Vaspergue, Monsieur de Monstier-Aulier, Ricarville, Messire Rignault de Fontaines et plusieurs autres qui allèrent au contraire, parquoy ledit Allingeron ne peut exploiter ledit mandement qui avoit esté ordonné, pour plusieurs causes qui se diront cy après.

Au milieu de ces angoisses la santé du pauvre captif revient, et en même temps sa résignation philosophique.

Il fait de nouvelles ballades; une où il regrette de ne pas avoir moins de parents que d'amis, une autre dont le refrain est : *après fortune le bon temps.*

Tout-à-coup il apprend que sa femme et son fils doivent venir tenir ôtage pour lui. Il ne peut contenir sa joie et fait une chanson en l'honneur de sa femme.

En attendant le secours
De ma très loyalle amye,
Pour oublier mes doulours,
Veuil faire chanson jolye;
Par elle sera ravie
Ma joie, je m'y attens;
Autrement je pers la vie;
En espoir je passe temps.*

Mais il apprend que, malgré le sauf-conduit qu'il leur avait envoyé, on a pris en route ses libérateurs. — Nouveaux sujets de lays et de rondeaux.

Je ne puis retraire,
Par plourer ne braire,
Toutes mes doulours;
Adieu mes amours,
Or adieu mes flours,
Adieu ma montjoie.
En plaings et en plours,
S'en vont mes coulours,
Mon plaisir, ma joye.
Tant vous désiroye
Et joyeux estoye,

De vostre venue,
 Car je m'attendoye
 Que par vous seroye
 Mis hors de la mue.
 Or est bien perdue
 Toute m'attendue,
 Car à très grant tort,
 Elle est détenue,
 En prison tenue,
 En grant desconfort;
 Je me tiens pour mort,
 Se brief (*si promptement*) bon rapport
 Je n'ay de la belle,
 Quelle soit au port,
 Par quoi reconfort
 Je puis avoir d'elle;
 Mon cueur si l'appelle;
 S'il n'en a nouvelle,
 Mourir le convient.
 La Vierge pucelle,
 Si ayde celle
 Qui l'âme soutient,
 Car s'elle ne vient,
 Fortune me tient
 En trop grant martire.
 Quant il me sotvient
 Que on la retient,
 Ma douleur empire;
 Chanter puis et dire,
 Du cueur je souspire,
 Et pleure souvent.

La semaine sainte, qui le surprend dans ces pensées mélancoliques, ne lui apporte pas des inspirations plus joyeuses.

Il fait, le vendredi saint, une ballade *layée* sur la Passion; le refrain est *Miserere mei Deus*, et il compare ses maux à ceux du Christ.

Ses souffrances et ses humiliations sont grandes en effet. Il n'ose les décrire ouvertement dans ses vers qui passeront sous les yeux de ses maîtres. Mais, plus tard, il racontera comment il était menacé de mort et accablé d'injures et de coups parce qu'on commençait à désespérer de voir venir sa rançon.

A Beauvais, droit devant Saint -Pierre,
 Où je suis enfermé en pierre,
 En grant douleur, en grant servage,
 Dedans la tour de Beauvisage,
 Enfermé (*enchaîné*) en fers bien estrois,
 L'an mil quatre cent trente-trois,
 En avril du jour vingt et six,
 Sur la pierre où je suis assis,
 Où je fais la fin de ce livre,
 En attendant d'être délivré;
 Mais se Dieu du ciel me pourvoie
 Que être hors d'ici je soye,
 Mon livre encore referay
 Et d'autres choses y diray,
 Dont à présent je me vueil taire,
 Doubtant qu'à tous ne puisse plaire;
 Mieux se vault taire pour paix avoir
 Qu'être battu pour dire voir (*ouï*);
 Et encores on dit toujours:
 Longues paroles font courts jours.

Cependant le 1^{er} mai il reçoit de bonnes nouvelles qui le rendent tout joyeux; de là une nouvelle ballade :

Bien soit venu ce premier jour de may
 Qui m'apporte grant joye et grant liesse,
 Osté si m'a de douleur et d'esmay (*d'émoi*)
 Du bon rapport que j'ay de ma maistresse.
 Oncques femme ne fist telle proesse,
 Ne poursuyte a plus grant diligence;
 Le cœur n'a pas endormy en paresse;
 De son vouloir Dieu lui doint la puissance.
 Ung messagier est venu sans délay,
 Lequel m'a dit que la belle ne cesse
 De pourchasser mon fait et aultre au vray,
 Pour voir oster le mal qui tant me blesse;
 Cécyl lui vient de très-grande noblesse.
 Quant tel devoir fait de faire finance!
 Et si scet bien que nous n'avons richesse;
 De son vouloir Dieu lui doint la puissance.

.

Le messager ne mentait pas. Isabeau Chrestien et son fils étaient parvenus à faire respecter leur sauf-conduit et à retirer des mains des

détrouseurs qui les avaient arrêtés , leurs personnes et leur argent; trois mille florins, qu'ils apportèrent à Beauvais. La rigueur des maîtres de Jehan Regnier s'adoucit un peu à la vue de ces beaux écus ; ils consentent à réduire à moitié leurs exigences ; et, pour les deux mille florins qui leur restent dûs, à garder en ôtage la femme et le fils du Bailly, pendant que celui-ci ira employer tous ses efforts et toutes ses ressources pour trouver le reste de la somme.

Il part et raconte ses émotions quand il revoit la liberté , le beau soleil et les fleurs du mois de mai.

Quant ma femme vers moy si vint
 Et mon fils tantost, il convint
 Que pour moy tensissent (*tinssent*) ostage,
 Et leur fut fait maint grant outrage
 Qui trop long serait à compter,
 Se tout voloye racompter;
 Plus n'en dy ; mais quant fus party
 Pour retourner en mon party,
 Et je me trovay sur les champs,
 Je ouy des oiseaux les chans
 Qui chantoient du mois de may;
 Et, combien que fusse en esmoy,
 Mon cueur se print à resjouir,
 Espérant encor de jouyr
 De la grace dame Fortune ;
 S'elle m'avait baillé pour une,
 Du bien encor me pourrait faire,
 Sans me vouloir du tout deffaïre.
 En ce l'esperoir fut tant surpris,
 Que à chanter tantost me pris
 Une chanson que ne feis oncques.
 Mais pourquoi la chantay-je doncques ?
 Pour ce que au cueur me tenoit,
 Et à mon propos revenoit
 Maistre Alain (1) duquel Dieu ait l'ame,
 Lequel cy gist soubz une lame,
 Si l'a fit, com l'ay ouy dire;
 Icy après la vueil escripre.

(1) Alain Chartier, dans les œuvres duquel se trouve, en effet, la pièce que cite Jehan Regnier.

CHANSON.

Triste plaisir et douloureuse joye ,
 Aspre douceur , reconfort ennuyeux ,
 Ris en plourant , souvenir oublieux ,
 M'accompaignent, combien que seul je soye.

Embuschez sont, affin qu'on ne les voye ,
 Dedans mon cueur, soubz l'umbre de mes yeulx ,
 Triste plaisir !

C'est mon trésor , ma part et ma montjoie ,
 Par quoy dangier est sur moy envieulx ;
 Bien le sera s'il me voit avoir mieulx ,
 Quant il me hait de ce qu'amours m'envoyent
 Triste plaisir !

Sur quoi il commente cette pièce dans une *chanson en balade layée*.
 Puis il entre dans le récit de ses longues courses , pour trouver l'argent
 dont il a besoin; Auxerre ne peut le lui fournir et il lui faut courir après
 le duc de Bourgogne, à Dijon et en Flandre , et se réclamer de tous les
 seigneurs de la cour.

Or , avez vous ouy comment
 J'ay mis en mon entendement ,
 Ainsy que faisoye mon voyage ,
 Ce rondel en nouvel langage ,
 Et ma finance pourchassoye.
 Et du premier je pris ma voye
 Pour m'en venir , tout droit Aucerre ,
 Mes parens prier et requerre ,
 Qu'il leur plaise à moy ayder ,
 Afin que je puisse vuider
 Mes ostages hors du tourage ,
 Qui estoient en grant servage.
 Pas ne feis à Aucerre demeure ,
 Ainçois (*mais*) me tiray , en peu d'heure ,
 Tout droit au pays de Bourgongne ,
 Cuydant (*croyant*) mieulx faire ma besogne;
 Et quant fus où aller vouloye',
 Pas ne feis ce que je cuidoye ;
 Si m'en revins , par la montaigne
 De Chastillon , droit en Champaigne ,
 Et d'illec (*de là*) je me retournay
 Droit à Lille et à Tournay ,
 Et puis à Gand et puis à Bruges ,
 Besoin n'avoye d'avoir les druges

Puis à Malignes, à Bruxelles;
 Et trestous ceulx et toutes celles
 Qui de mon fait parler oyoient,
 Au cueur grant pitié en avoient;
 Et ceulx qui avoient accointance,
 A moy, si prenoient grant plaisance
 A ouyr de mon livre lire.
 Puis me venoient là aucuns dire
 Moult doucement et requérir,
 Que, pour leurs dames acquérir
 Je feisse chansons et rondeaulx,
 Ou mottez (*motets*) qui feussent nouveaux.
 Ainsi qu'ils vouloient deviser,
 Si me failloit bien adviser
 Que à chascun plaisir je feisse,
 Et moy bien garder que ne deisse,
 Rien qui à nul si deust déplaire,
 Et, par mieulx, à chascun complaire.
 De tout le mieulx que je sçavoie,
 Rondeaulx et virelaiz faisoye
 Et balades pareillement,
 Selon leur vray entendement,
 D'aucuns tantost vous en diray,
 Que cy après je escripray.

.

Ce n'est pas que, loin de sa femme, notre auteur ne rencontrât parfois à la cour des distractions, ainsi que semblent l'attester quelques pièces qui ne sont pas jetées sans motif en cet endroit de son livre. Nous ne transcrivons que la suivante :

BALADE.

Douce, plaisant, gente et jolye,
 Retenez moi vostre servant,
 Et je meure joyeusement
 Pour l'amour de vous, chiere lye.

Pour moy oster mélencolie
 Et tout soucy dorénavant,
 Douce, plaisant.

Mon cueur en vous du tout se lye,
 Plus vous voit, plus se boute avant;
 Puisqu'il vous requiert si souvent,
 Retenez le je vous supplie.
 Douce, plaisant.

Non ignara mali, miseris succurrere disco. Jehan Régnier devait com-
 lir, plus que tout autre, aux peines de la captivité. Aussi a-t-il donné
 charme particulier au récit suivant, dans lequel il raconte si naïvement
 peines d'une jeune fille qu'il a trouvée en prison, où elle était venue se
 tre en otage, pour délivrer son père. Episode qui semble étrange selon
 mœurs, mais qui n'était pas très-rare dans ces temps de calamités et
 guerres civiles.

Quatre cent trente et trois j'estoye,
 En grant soucy et hors de voye,
 Dedans Gournay en Normandie,
 Pour pourchasser ma douce amy
 Qui pour moy si tenoit ostage,
 A Beauvais, dedans le tourage ;
 Et en faisant ma dilligence
 De pourchasser sa délivrance.
 En ce temps d'ung jour me remembre (*souviens*) ;
 Qui fut quatriesme de septembre,
 Que, parmi Gournay, je querroye
 Moyen, pour quoy avoir pourroye
 Un prisonnier à achapter,
 Pour ma compaignie rachapter.
 Mais ainsi que alloye quérant,
 Et ma compaignie pourchassant,
 Je vueil dire ce qu'il m'advint,
 Dont tousjours après me souvint :
 Je trouvay une damoyelle,
 Douce, plaisant estoit et belle ;
 Nommer je ne sçauroye son nom,
 Mais de Blangis avoit surnom ;
 En son mainstien très gracieuse,
 Combien que une chièrre piteuse
 Faisoit la très douce pucelle,
 Assise dessus une selle,
 Où des noix vers elle cassoit,
 Dont doucement se repassoit (*repaissait*)
 Et quant je vy son doulx regard,
 Je lui vins dire : Dieu vous gard !
 Et la saluay doucement,
 Selon mon poure entendement.
 Si se leva et remua,
 Et doucement me salua.
 Mais or, quand elle fut levée,
 Je vis qu'elle estoit enfermée (*enchaînée*),

Dont mon cueur souffrait grant martire,
 Com cy apres vous orrez dire;
 Car il me souvint promptement
 De celle qui pareillement
 Pour moy portoit la pénitence ;
 Encore avoye-je desplaisance
 De veoir à celle créature,
 En laquelle Dieu et nature
 Avoit ouvré si richement ,
 Porter si dur prisonnement ,
 Car c'est contre Dieu et raison ,
 Quant femme l'on tient en prison.
 Mais maintenant l'on tient l'usance (*l'on a cet usage*),
 Parmy le royaulme de France ;
 Car plusieurs prisonniers mourroient ,
 Se femmes ne les delivroient ,
 Pour aller leurs amys chercher.
 Si me prie d'elle m'approcher ;
 Mais tantost des noix me donna ,
 Et toutes les m'abandonna ,
 Dont je mangay ou trois ou quatre ,
 Pour passer le temps et esbattre ;
 Puis lui enquis dont ce venoit
 Que telle prison si tenoit.
 Si me respondit doucement ,
 Que pour son pere proprement
 En la prison tenoit ostage ,
 Qui me fit mal en mon courage,
 Veu sa beaulté, sa contenance ,
 Sa bonté et sa sapience ,
 Son maintien et son doulx langage ,
 Issue de noble lignage.
 Et puis d'autre me souvenoit
 Que par tel point prison tenoit.
 D'elle me prist si grand pitié,
 Que je feis tant par amytié ,
 Que des fers la feis defferger ;
 A ses maistres la feis pléger (*cautionner*)
 De tenir loyalle prison ,
 Sans faire nulle mesprison ,
 Dont très fort là me mercia
 Et en moy du tout se fia.
 Toute bonne estoit, ce me semble ;

Noz fortunés disions ensemble ,
 L'ung à l'autre féablement.
 Ung jour mequist doucement
 Que , pour sa douleur supporter ,
 Je lui voulsisse apporter
 Et faire tout, pour l'amour d'elle ,
 Une balade bien nouvelle ;
 Laquelle faire luy promis ,
 Et ma peine du tout y mis ,
 Pour son cueur un peu resjouyr ,
 Cy après la pourrez ouyr.

Vient ensuite la ballade sur le refrain suivant :

Je prie à Dieu sans le dire aultrément
 Qu'il vous doinct ce que vostre cueur desire.

Enfin , après bien des sollicitations et des voyages , Jehan Regnier a réuni sa rançon et va dégager sa femme et son fils. Mais , ô comble de désastre ! Ne voilà-t-il pas qu'au retour , il est repris par d'autres routiers et réemprisonné ! Cette fois , pourtant , la captivité ne fut que de courte durée et se termina sans rançon. Rendu à la liberté , le poète chante ainsi les douloureuses vicissitudes qu'il vient de traverser.

Se devant avez leu , vous avez vu comment
 En prison fuz tenu et traicté durement ,
 Très bien y fuz batu et très villainement ,
 De quoi je me suis teu de parler nullement.

En ladicte prison assez souffris de peine ,
 Car mes maistres avaient la volenté vilaine ;
 A Beauvais chascun scet ceste chose certaine ;
 Par ung an et huit mois là je fis ma novaine.

Et quant hors je fuz mis , pas ne l'euz davantage ,
 Car soubz mon saufconduit me fut fait grant outrage ;
 Sans faulte fuz repris , où je euz grant dommage.
 Laisser vueil tout aller et parler du voyage.

Mes maistres eurent de moy , sans partir de la ville ,
 Mil escus tout contans et pour autres deux mille
 Mes ostages retindrent. Plus n'avoit croix ne pille ;
 Pour le surplus trouver convint voye subtile.

En la prison disoye que quant serbis délivre ,
 Que encore referoye d'autre facon mon livre ;
 Mais tant d'affaires j'ay qu'à peine je puis vivre ,
 Qui me font tout mon sang plus dur que pot de cuivre.

X

Pour ravoir mes ostages je vendis de ma terre ,
 Et puis fuz mes amys déprier et requerre ,
 Gens d'église et gens laiz, avecques gens de guerre ,
 Et les bons habitants de la ville d'Aucerre.

Et quant j'euz partout pourchassé et bien quis,
 Je trouvay plus secours en mes amys acquis ,
 Que en tous mes parens, tant fussent bien requis;
 Louer dois Dieu de l'eur que telz amys conquis.

Philippe le bon duc de Bourgogne, mon maistre ,
 De ses biens m'a voulu très largement repaistre ;
 Et prie le doulx roy qui de vierge vout naistre ,
 Qui luy doinct à sa fin paradis pour son estre.
 Des grans biens qu'il ma faiz bien doy estre contant ,
 Car par luy suis délivre, comme vós vais racomptant ;
 Si furent mes ostages ; si dois dire, pourtant,
 Que qui bon maistre sert bon loyer en attend.

Bien m'a rescompensé de trestout mon service ,
 Et puis si m'a remis arriere en mon office.
 Se ne le congnoissoye tenu seroye pour nice ,
 Et plain d'ingratitude, qui est très mauvais vice.

Plusieurs autres si eut, lesquelz pareillement
 Si me firent du biens assez et largement ,
 A eulx je me repute tenu très grandement ,
 Je les ay tous escriptz en mon entendement.

Les grans biens qu'ilz m'ont faiz raconter ne sauroye,
 Ne les recompenser aussi je ne pourroye,
 Mais le corps et le cueur, la poumon et le foye;
 Sont leurs pour les servir, quelque part que ilz soient.

Les deux pièces suivantes servent à compléter l'histoire des adversités du bon Baïlly d'Auxerre. Elles donnent, en outre, de curieux détails de mœurs et d'histoire. Sans doute le ton et les expressions sont bien étranges, si on les compare à ce que, de nos jours, on appelle convenance et dignité personnelle. Mais ce sont là des traits de caractère, qui nous permettent de mieux connaître la vie intime des hommes de l'ancien temps.

« *Cy-apres s'ensuyt une requeste que ledit prisonnier fit à Monseigneur le duc de Bourgogne au partir de sa prison.* »

Très humble supplication
 Vous fait, par lamentation ,
 Piteusement, sans fiction ,
 Votre poure bailly d'Aucerre,
 Qui vous a, par dilection ,
 Seryy en bonne intention ,
 Et sans dissimulation,
 Par temps de paix et temps de guerre ;
 Dont il a grant vexation ,
 Et de vous n'a solation ;
 Car tant a eu d'affliction ,
 Que vendue en a sa terre.
 Contrainct de persécution ,
 Et doutant sa destruction ,
 Très humblement vous fait requerre
 Que en ayez compassion.

Sa terre n'a pas vendue ,
 Ne perdue ,
 Par jeune par grant despence ;
 Deux ans a été en mue ,
 En la grue ,
 En prison en grant souffrance ,
 En dangier, en grant balance
 Et doubtance;
 La chose est assez congneue.
 Perdu y a sa chevance ,
 A oultrance.
 De desplaisirs , en tressüe (*en sus*) ,
 Des escorcheurs escorché
 Et torché ,
 Prins , navré , escarmouché
 Et haché ,
 A été nouvellement
 Son gibassier arraché
 Et sarchié ;
 Son pourpoint fut destaché
 Et cherché ,
 Tout partout bien rudement.
 A pied fut mis promptement ,
 Lourdement
 Et battu vilainement ,
 Longuement ;

Son corps en fut tout taché.
 Il voudroit bien vrayement ,
 Que briefment ,
 L'escorcheux hastivement,
 A tourment ,
 Au gibet fut ataché.

.

Et je vous couvant (*atteste*),
 Que en maint couvent (*expédition commandée*)
 A usé jeunesse ,
 A pluye, au vent ,
 Derrière et devant.
 Au large et en presse ,
 En joye et liesse ,
 En toute noblesse ,
 Il se maintenoit.

.

Vostre seigneurie
 A toujours servie
 De corps et d'avoir ;
 En dangier sa vie
 A esté partie ,
 Pour faire devoir.

.

Faites luy avoir ,
 S'il vous plaist, du bien ,
 Car servy vous a du sien.
 Oyez vostre pource bailly
 Qui se complainct piteusement ;
 Nécessité l'a assailly
 Pour avoir servy loyaulment ,
 Se par vous n'a alégement ,
 Vivre le fault en grant souffrance ,
 En peine, en douleur et tourment ,
 Qui luy sera grant desplaisance.

.

Il n'ose aller en nulle place
 De plat pays ne de villages ,
 Se des gens n'a une grant trasse ,
 A qui il fait des avautaignes .

Et si n'a que cent francz de gaiges ,
 Pour tout son estat maintenir ,
 Luy quinzième et deux mesnages ,
 Et si luy fault tout soustenir .

Or vous plaise a souvenir ,
 Du poure bailly souffreteux ,
 Lequel vers vous n'ose venir ,
 Car de demander est honteux ;
 Et si sont les chemins douteux .
 Pour vous servir , a mis en vente
 Ses biens, dont il est disetteux ,
 A vous s'en complainct et lamente .

Aussi fait-il à vostre tante ,
 Sa très redoubtée maistresse ,
 Qui luy plaise mettre s'entente (*son attention*)
 A soy oster sa grant destresse ,
 Qui nuyt et jour le point et blesse ,
 Laquelle tousjours durera ,
 Si par vous n'a quelque lyesse ,
 Par quoy sa douleur cessera ;
 Et jamais jour ne finera ,
 Que soy, sa femme et son mesnage
 Et son filz qui vous servira ,
 En priant Dieu de bon courage ,
 Pour vous et vous (*votre*) noble lignage ;
 Qui vous vueille garder tousdis (*toujours*) ,
 Et vous doinct après l'héritage
 Du royaume de paradis .

AULTRE REQUESTE .

Très noble duc de très haulte excellence ,
 Plain de vertus et de toute puissance ,
 Vostre bailly d'Aucerre vous supplie
 Qu'il vous plaise l'avoir en souvenance .
 Servy vous a de bon cueur, sans doubance,
 Trente-six ans en vostre seigneurie .
 Vostre père servit une partie,
 Puis vous après, sans faire departié .
 Très humblement si vous requiert , pourtant ,
 Qu'il vous plaise de vostre courtoisie
 Lui ayder; doucement vous en prie ;
 Car qui sert bien bon loyer en attend .

Vos sujetz a tenus en ordonnance ,
 Tousjours unis en vostre obéyssance ,
 Sans esclandre et sans grant tirannie.
 En vous servant , partie de sa chevance
 A despendu et s'est mis en balance ,
 En grant dangier, pour y perdre la vie ;
 Vos ennemys ont dessus lui envie ,
 Par plusieurs fois lui ont fait villennie ;
 Tout ce est vray qui vous va racomptant.
 Maintenant a sa bourse desgarnie ;
 Nécessité le contrainct qu'il le dye ;
 Car qui bon maistre sert bon loyer en attend.

.

Ici s'arrêtent les poésies dans lesquelles l'auteur s'est complu à dépeindre les vicissitudes et les désastres de sa captivité. Le livre, pourtant, ne finit pas là. Il contient encore divers morceaux échappés plus tard à la verve de Jehan Regnier qui, sorti de sa prison, avait acquis le renom d'un des poètes les plus ingénieux de la cour de Philippe-le-Bon. Et, tout d'abord, voici une pièce qu'il improvisa un jour à la demande de ce prince.

Chanson en rondel que ledict prisonnier fit devant Mgr. le Duc de Bourgogne et Mgr. le Duc de Bourbon ou boys de Dijon, à leur requeste.

Lay la , amans , lay la ,
 Tirez vous tous en vostre garde ,
 Chacun en son endroit bien garde ,
 L'œil au boys, de ça et de là.

Dangier y est, quant à cela ,
 Qui de tous costés vous regarde ,
 Lay la , etc.

Amours crient haula, haula,
 Le déduyt est en l'avant-garde ,
 Le veneur en l'arrière-garde ;
 Si va cornant qui lay la ,
 Lay la , amans , lay la .

Parmi les autres pièces, nous citerons une complainte sur la mort de Anne de Chavigny, comtesse de Joigny, en 29 couplets.

Plourez ; plourez la conte de Joigny ,
 Bourbon Lanciz, Duchon et Dantigny ,
 Plourez trestous manans et habitans ,
 Ceux de Poilly , Bourbilly, Montigny .

Perdue avez Anne de Chavigny.
 Votre contesse n'a pas esté longtemps ;
 De plus sage n'eustes, passé cent ans,
 De plus douce, courtoyse, honorable ;
 Dieu la vouloit, n'en soyez malcontens.
 Après yrons, à cela je m'attens.

.

Il y a encore une ballade faite en 1439, *a requeste de la Reine de France dernière trépassée, de mad. la Dauphine, de mad. de Calabre et de plusieurs autres, lesquelles dames étoient à Chaalons, sur le refrain : Oncques ne vy plus plaisant compaignie.* Il y peint ainsi le tournoi qui s'y est fait :

Qui à Chaalons si eust voulu venir,
 Toutes ces choses on eust vu advenir ;
 De chevaliers, d'escuyers grant noblesse,
 Qui tous tendoient a honneur parvenir ;
 Les grans destriers bien faisoient soustenir
 A la jousté, pour montrer leur proesse ;
 Chascun tendait, pour sa dame et maitresse,
 A rompre bois, lances, par grant rudesse ;
 A fort joster chascun prenoit envye ;
 Dont les aucuns chéoient à la renverse,
 Quant ils chéent tantost on les redresse.
 Oncques ne vy plus plaisant compaignie.

Je ne sais si je dois citer aussi la pièce suivante, où l'auteur, à la demande de la duchesse et des dames de sa cour, joue sur le nom de la ville de Reims. Je veux le faire, pour peindre au naturel les mœurs de ce temps. Mais les convenances ne permettent pas d'en transcrire plus d'un couplet.

Ballade faite la même année en la ville de Reims en l'an devant dict, à la requeste de mad. de Bourgogne et toutes ses dames et damoiselles.

Je vis l'aultre yer sur un rivage,
 Entre trois femmes grant devise,
 Qui lavoyent linge de parage,
 L'œuvre devisaient à leur guise ;
 La plus jeune une chemise,
 Mettoit secher dessus des rains (*pieux*),
 Et dict aux autres sans feintise,
 Qu'il n'est ouvrage que de reins.

On voit assez par là que Jehan Regnier était devenu un des poètes favoris de la Cour.

Le duc de Nevers lui envoie en 1453 une ballade faite au château de Montenoison, sur les plaisirs de la chasse et de la table, qu'il goûte dans ce lieu avec sa compagnie. Notre poète répond dans une pièce très gaillarde et très épicurienne, dont l'allure est trop vive et la verve trop libre pour que nous puissions la transcrire ici.

Le livre contient, enfin, quelques poésies de la vieillesse de l'auteur.

Étant à Paris pour un procès, il en décrit à son neveu les anxiétés et les incertitudes.

.
 Quant du mestier estre souloye,
 Duquel l'apprentif si est maistre,
 A Paris volentiers alloye,
 Trop bien je y sçavoie mon estre;
 Fust a dextre, fust à senestre,
 Bien queroye mes apatis,
 Par tous les lieux où pouvoie estre;
 Maintenant plus n'en suis hastie.

Il y plaisante sur les infirmités de l'âge et il signe :

*Totus vester avunculus,
 Satis grossus, non parvulus.*

Le même sujet revient, avec une naïveté vraiment primitive, dans la pièce suivante :

Balade que le dessus nommé fit à la requeste de damoiselle Isabeau Chrestienne, sa femme, en l'an mil CCCCLX; et l'en requist ladicte damoiselle comme en lui disant : Mon amy nous avons esté longuement ensemble et toujours vécu joyusement et pour l'amour de moy avez faictes chansons et autres joyeusetez. Mais, pour ce que nous sommes maintenant en notre ancien dge, vous ne faites rien. Au moins je vous prie que en faciez une pour l'amour de moy. Lequel dessus nommé lui répondit que il estoit content et qu'elle seroit selon le temps où ils estoient et qu'elle se tensist contente. Laquelle damoiselle lui dist que quelque chose qu'il fist il ne lui en déplairoit en rien. Il lui fit ladicte ballade qui s'ensuyt.

Puis que je sens que vieillesse à moy vient,
 Et jeunesse me laisse et si m'oublie,
 Prendre congé des armes me convient,
 Car ma puissance si du tout m'est faillie;
 Mon fait ne fault désormais une oublie;

Tel desjeuner ne quiert que le polet,
 Mieux me vaudroit manger ung euf molet,
 Pour soustenir mon corps en bon propos.
 Je suis maistre, j'estoye meilleur varlet,
 Je ne quiers plus que l'aise et le repos.
 Quant de longtems passé il me souvient,
 Que nous allions chasser à la copie,
 En printemps, que chacun en aviens,
 Que nous allions quérans les nidz de pie;
 Et maintenant j'ai au nez la roupie,
 Nulles dens n'ay; je mange soupes en laict;
 Fourré je suis, et si ai mantelet
 Emprès le feu, vin et eaue en deux pôts;
 Les mains me tremblent et bois au gobelet;
 Je ne quiers plus que l'aise et le repos.

Ha ma mye, ce temps là plus ne revient,
 Se l'attendons, c'est à nous grant folye.
 Aller s'en fault sans sçavoir qu'on devient,
 Crier nous fault : oublye, oublye, oublye.
 Mon desjeuner si sera de boulye,
 Des jeux saint mort j'ai prins le chapelet;
 Je sçay trop bien que ce jeu vous est lait.
 Adieu amours et à tous les suppos,
 Ne m'amenez Margot et Ysabelet;
 Je ne quiers plus que l'aise et le repos.

Prince, l'age en ce poinct si me met,
 Je estudie kalendriers et compost,
 Medecine de mon fait s'entremet,
 Je ne quiers plus que l'aise et le repos.

Et quant ladicte damoiselle Isabeau Chrestienne eut ouye ladicte balade, elle dist qu'elle n'estoit pas trop belle et qu'il eust mieulx fait se il eust voulu.

La dernière pièce du recueil a été évidemment transposée. Elle devait être placée en tête du livre, car c'est certainement un œuvre de la jeunesse de l'auteur. On y trouve une allusion à une liaison mystérieuse qu'il eut à la Cour avec une grande dame. Ce morceau mérite, à notre avis, une mention particulière. Il règne, dans les reproches que le poète adresse à l'infidélité de sa maitresse, une discrétion pudique et une délicatesse de sentiment qu'on ne saurait vraiment trop admirer.

Je suis celuy qui porte la bourcette ,
 De fin drap d'or bien brodée et bien faicte ,
 Et de boutons de perle bien garnye.
 Donnée me fut en faisant chière lye ,
 Dieu gard de mal qui la donnée et faicte!

Ce me desplaist se la couple est deffaicte ,
 Quant est à moy l'amour n'est point faillie ;
 Je suis celui qui porte la bourcette.

A fleur plaisant , vert , blanche , vermeillette ,
 Qui au printemps venez dessus l'herbette ,
 Souviengne vous de nostre departie ;
 Ja n'est besoing que plus je vous en dye ;
 Souviengne vous de votre ceinturette ,
 Je suis celluy qui porte la bourcette.

On peut voir dans le travail de M. Ravin , que nous avons déjà cité , quelques détails sur la postérité de Jehan Regnier , qui a reçu ou pris successivement les titres de baron , comte et marquis. Il existe encore à Paris un descendant de cette famille, M. le comte Alexandre Regnier de Guerchi.

CHALLE.

